

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 4.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	2.00
UNION POSTALE	1.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

L'aviation devant les statistiques

Le capitaine Lowenstein sillonne notre ciel comme un météore laissant derrière soi une lumineuse traînée de réclame. La rapidité et la précision de ses déplacements dans son Fokker trimoteur contribueront inévitablement à populariser chez les gens pressés — et tous ceux qui brassent de grandes affaires — le voyage en avion. Ce mode de locomotion est, au reste, déjà très en vogue en Europe et chez nos voisins. Les économies de temps qu'il réalise sont incroyables. De New-York à Montréal, il faut douze heures de chemin de fer. Le capitaine Lowenstein a fait le trajet en trois heures et quart. Lindbergh a relié New-York à Québec en moins de quatre heures.

Cependant le Québec par air reste environné de hasards. Les accidents sont nombreux. Il s'en est produit une demi-douzaine, presque tous mortels, au cours de la semaine dernière. Certains journaux de Montréal publiaient hier la photo d'une machine qui a capoté dans une descente forcée. Le pilote Jones, qui se dirigeait de Hamilton sur Montréal, n'a dû la vie qu'au plus heureux hasard.

Par contre, les services réguliers se font avec un minimum d'accidents vraiment étonnant. Il est très important dans l'aviation d'établir la ligne de démarcation entre les prouesses des aviateurs qui recherchent des records et les exploits plus modestes mais bien plus utiles de ceux qui s'appliquent à atteindre la régularité, la précision et la sécurité. Dans cette dernière classe, les accidents sont bien moins nombreux que l'on ne serait porté à le croire.

Pour la première fois, des statistiques complètes et classées, selon le mode plus haut indiqué, viennent d'être réunies aux Etats-Unis.

Il n'est pas sans intérêt de les citer particulièrement aujourd'hui, puisque c'est exactement l'anniversaire du départ des infortunés Nungesser et Coli qui sont peut-être allés se perdre, comme ont fait les passagers du Bremen, dans les solitudes du Labrador.

Les statistiques américaines sont compilées par le ministère du commerce de Washington. Elles indiquent, d'après le *New-York Sun*, que trente-quatre personnes ont été tuées dans des accidents à des machines conduites avec permis par des pilotes munis de leurs permis en 1927. Dans la même année, 129 personnes ont été tuées quand elles volaient dans 136 avions sans licence ou sans patente. En plus de ces pertes de vie, 149 personnes ont été blessées et 169 aéroplanes ont été endommagés au point de ne pouvoir être réparés. Six accidents mortels seulement furent signalés pour les avions faisant un service régulier par des routes déterminées.

Ces derniers chiffres, comme le note le *Sun*, démontrent combien il est utile d'exercer un contrôle très sévère sur l'octroi des permis aux avions comme aux aviateurs. A l'équation personnelle — ainsi désigne-t-on les erreurs de pilotage — sont assignés près de la moitié des accidents, soit 48 pour cent. On voit donc, encore une fois, que les dangers d'accident dans un bon avion piloté par un aviateur compétent sont relativement restreints.

Le département du commerce aux Etats-Unis est chargé, depuis un an, de faire une enquête approfondie sur les circonstances de chacun des accidents qui se produisent. Dans le cours de l'année 1927, 4,145 personnes avaient postulé des permis. Il faut, de toute évidence, un certain temps pour les accorder puisqu'il est nécessaire de s'assurer de la compétence des postulants.

On voit par les renseignements que nous avons empruntés au *Sun* de quelles précautions s'entoure l'aviation aux Etats-Unis. Ici il existe un conflit entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral au sujet du licenciement des pilotes pour l'aviation commerciale, qui sera sans doute réglé par les tribunaux.

Par ailleurs, les mesures sont prises pour assurer un atterrissage dans les meilleures conditions qui manquaient totalement il y a quelque temps, comme nous en faisons part à nos lecteurs à la suite d'une visite à l'aéroport de Saint-Hubert.

Le service régulier de la poste aérienne a commencé de fonctionner entre Rimouski-Saint-Hubert et Toronto. On pousse activement les travaux de drainage et avec l'aide de quelques jours de chaleur le champ s'est à peu près desséché et l'atterrissage n'offre plus d'inconvénients sérieux.

Les crédits ont été alloués pour l'installation d'un système d'éclairage parfait dont le puissant luminaire assurera aux atterrissages de nuit la même sécurité que pour les atterrissages de jour.

Enfin on doit adjoindre sous peu la construction du mât d'arrimage. Ces travaux devront être terminés au mois de septembre qui marquera, dit-on, la date de la première traversée en dirigeable entre Londres et Montréal.

Le voyage de Lindbergh a eu le bon effet de stimuler l'apathie des autorités fédérales. Dans quelques semaines nous aurons donc auprès de Montréal un champ d'atterrissage moderne et sûr le jour comme la nuit.

Il faut s'en réjouir et louer les fonctionnaires fédéraux qui pressent l'exécution des travaux avec une activité intelligente, sans quoi nous eussions pu déplorer un accident mortel et qui nous eût fait une réclamation moins enviable encore que l'expédition des sérum new-yorkais par l'illustre messenger Lindbergh.

Louis DUPIRE

J'tarrache

Il était un petit homme repeint, tout rond; la graisse avait effacé les derniers angles de sa charpente. Avec son visage gonflé, laissant deviner le donjon à ses aises l'impression de la lune en vacances.

Toute sa vie il s'était consacré à la tâche d'écarter le plus d'humains possible. Il était arracheur de dents comme d'autres ont la vocation de la politique, avec amour, avec pitié. Rien ne l'émouvait d'une sainte joie comme de sentir tressaillir un client soulevé à bout de bras par ses pinces. Les hurlements de douleur qu'il extrayait avec les dents le faisaient tressaillir. Car "J'tarrache", comme on l'appelait, méprisait les médicaments et les mille et un trucs pour calmer les douleurs de l'opération. Imbu d'un naturalisme forcené, il prétendait qu'un homme qui se fait arracher les dents doit crier, et qu'ainsi le veut la nature.

Il rappelait ce bon nègre qu'un digne sensible trouva un jour, ronflant au soleil, tandis que son chien hurlait à faire pleurer les pierres. La bonne dame tout effarée, s'inquiète, réveille le nègre et lui demande ce que le pauvre animal peut bien souffrir pour crier ainsi. Le nègre répondit tranquillement à la bonne dame de ne pas s'inquiéter. Mais le chien hurlait plus fort et indignée la dame insistait: "Mais ce chien doit avoir quelque chose, on ne crie pas ainsi..."

Les yeux mi-clos, le nègre écoutait l'admonition, puis se redressant à demi sur son séant: "Ma dame, ce chien crie parce qu'il a vu. Il s'est assis tantôt sur un cactus et il est trop paresseux pour se lever". Sur ce, le noir se retourna et se rendormit.

J'tarrache était d'ailleurs citoyen sociable. Jovial, d'une gaieté communicative, il consolait ses clients avec des histoires et des récits d'aventures.

Au temps de ses débuts, il s'était laissé persuader d'hiverner dans un camp de bûcherons. Les débuts furent maigres. Aucun bûcheron ne voulait se laisser convaincre de faire obtenir ses dents creuses. Aux avances doucereuses on répondait: "Il sera toujours temps quand ça fera mal". J'tarrache exposait les maléfices des dents gâtées, les maux d'estomac, les névralgies inguérissables. Il racontait comment des hommes célèbres de l'antiquité avaient perdu des batailles par suite de maux de dents imprévus. Des Empires avaient périé parce que le souverain ayant des dents gâtées souffrait de mauvaise digestion, laquelle engendrait des humeurs irritables, lesquelles à leur tour le ren-

La session fédérale

M. Guthrie revient aux Communes

Il en avait été absent un mois — M. Rinfret fait avancer son bill de naturalisation — M. Roch Lanctôt et la protection pour les maraichers

LE BILL DE LA CIE BELL EGARE

Ottawa, 8. — Le bill de M. Fernand Rinfret pour amender la loi de la naturalisation est enfin adopté en comité. Il reste la troisième lecture.

M. Hugh Guthrie, après une absence de plus d'un mois, a fait sa rentrée en Chambre.

Le Dr Edwards a appris à la Chambre qu'il y a une épidémie de rage dans l'un des deux comtés qu'il représente, Frontenac.

Le Dr Talmie, sur une proposition de M. Robb pour que la Chambre se forme en comité des subsides, a posé la question de confiance à propos du dumping des produits agricoles ou plutôt maraichers et fruitiers des Etats-Unis sur le marché canadien.

Et — ce qui ne se produit pas souvent — la Chambre avait perdu la copie imprimée d'un bill qu'elle devait étudier ce soir, celui de la compagnie du téléphone Bell. Elle n'a donc pu l'étudier.

Tels sont les principaux événements qui se sont produits, aujourd'hui, à la Chambre des Communes. En marge, comme pour les condiments ou plutôt pour fournir une garniture à cette salade législative, un tas d'autres questions d'importance bien secondaire.

LA QUESTION DE CONFIANCE

La sagesse des nations nous avertit qu'il ne faut jamais s'endormir sur sa colère. La Chambre s'endort ce soir sur une question de confiance, celle qu'a posée le Dr Talmie. Il n'y a pas eu de vote parce que l'heure de l'ajournement est survenue avant que le débat fut terminé. Ce vote sera-t-il jamais pris? C'est douteux, à cause des nouveaux règlements.

Ceux-ci prévoient des jours et des soirs où les affaires du gouvernement ont priorité absolue. C'est-à-dire que ces jours et ces soirs-là, le gouvernement est à l'abri des questions de confiance. Une motion pour "aller en subsides" n'est pas sujette à un amendement. C'est pour cela que l'amendement du Dr Talmie peut parfaitement rester en plan pour peu que le gouvernement y tienne. Il lui suffira de ne pas proposer la formation du comité des subsides un jour réservé aux députés. Et quand le comité aura passé une seule fois par-dessus, l'amendement Talmie tombera de lui-même, automatiquement, de façon réglementaire. C'est du moins ce que prétendent des gens qui passent pour s'y connaître en procédure parlementaire et qui ont examiné de près les nouveaux règlements.

doient insouciant, lui créant des ennemis, etc. Les clients écoutaient ses sornettes avec un vif intérêt puis partaient avec le refrain invariable: "Attendez que ça fasse mal, on se les fera arracher".

Malheureusement pour les bûcherons vint le printemps avec les orbes de sucre d'érable qui engendrèrent des maux de dents tant annoncés.

J'tarrache se vantait comme il se doit d'arracher les molaires sans la moindre douleur. Le premier client qui vint s'assit dans le fauteuil et dit simplement: "Si ça fait mal, tu le regretteras". L'homme était un colosse avec des bras noueux.

J'tarrache avait sorti la pince des grandes circonstances, le pélican, et avec de grandes précautions l'avait assujettie avec solidité. D'un coup de poignet mal-renversé il donna une forte secousse, mais la dent bien enfoncée ne bougea pas.

Le bûcheron lâcha un bavant une kyrielle de ououououou, probablement une bordée de jurons mal expectorés.

Le duel dura cinq longues minutes. J'tarrache multipliait les secousses, ou les tractions lentes, les torsions, au moyen du pélican pendant que le patient râlait de fureur.

Enfin la dent céda avec un craquement sec. Et réjoui, J'tarrache exhiba au propriétaire, mais celui-ci s'avança, les poings fermés, sur J'tarrache et se mit à taper comme un sourd. Ce furent d'autres bûcherons qui arrachèrent la dentiste à la mort. L'incident n'eut aucune suite; et les gens expliquèrent tranquillement au dentiste que des bûcherons, ça manque parfois de manières. Le client revint d'ailleurs le lendemain, paya la tout autre que J'tarrache aurait un bon homme et qui faisait de la "bonne ouvrage".

Tout autre que J'tarrache aurait quitté la région; mais il se piqua à la tâche. Dans sa maison de bois rond, il se menagea une pièce avec une porte à quintuples verrous. Quand le second client se présenta, il faillit lui casser la mâchoire d'un coup de pélican formidable; cette fois, sans attendre les impressions du client, il se réfugia promptement dans la pièce et se barricada, pour le reste de la journée. Le lendemain le client revint tout heureux lui payer son dû. J'tarrache acquiesça bientôt une réputation enviable.

MARCELLUS

Carol demande de prolonger son séjour en Angleterre

M. Jonesco a transmis cette requête au secrétaire de l'intérieur britannique au nom du prince roumain qui se défend d'avoir signé des manifestes — La police le suit

Londres, 9 (S.P.A.) — L'ancien prince héritier Carol, de Roumanie, espère aujourd'hui convaincre le gouvernement britannique que le secrétaire de l'intérieur anglais s'est trompé en annonçant à la Chambre des Communes que "la présence du prince dans ce pays n'est plus désirable".

Carol a fait dire par son hôte, M. Jonesco, qu'il va écrire à sir William Joynton-Hicks, secrétaire de l'intérieur, pour lui demander qu'on lui permette de rester en Angleterre à condition qu'il signale tous ses déplacements au département de l'intérieur. Il nie avoir été mêlé à des manœuvres de propagande subversives ou avoir fait faire l'impression de manifestes annonçant qu'il a l'intention de retourner en Roumanie pour enlever le trône à son fils Michel.

ON NE CHANGERA PAS D'AVIS

On ne croit pas que la décision déjà prise au sujet du prince soit

affectée par sa soumission car on a étudié sérieusement le cas avant d'en venir à cette extrémité.

Lorsque Mlle Ellen Wilkinson, députée travailliste, a demandé en Chambre si la royauté était traitée autrement que les citoyens ordinaires en matière de propagande, sir William a répondu que ce qu'il vient de faire est bien de nature à prouver qu'il n'y a pas de distinction de fait.

LA POLICE EST AVERTIE

On a dit que la police avait été avertie d'informer le département de l'intérieur si Carol n'est pas parti samedi prochain.

Le prince est quelque peu découragé mais il ne le laisse pas beaucoup voir. Il dit qu'il n'a qu'à attendre patiemment et que tout s'arrangera.

A Bruxelles, on dit que les Belges toléreront la présence de Carol dans leur pays à condition qu'il s'abstienne de manœuvres révolutionnaires.

de Frontenac qui ont subi des pertes du fait de l'épidémie. Le Dr King a répondu qu'il référerait la question au ministre de l'agriculture, M. Motherwell.

LE BILL DU TELEPHONE BELL

Les députés, ce soir, avaient une heure qui leur était réservée. Plusieurs bills de divorce ont subi les étapes nécessaires de même que quelques autres bills. Il était neuf heures moins cinq minutes quand le bill de la compagnie du téléphone Bell a été appelé. Il aurait eu de bonnes chances de passer en deuxième lecture mais le vice-président, M. Johnston, a déclaré qu'il ne pouvait trouver le texte du bill dans la paperasse qui encombrait la table. Neuf heures ont sonné et le bill n'était pas encore retrouvé. Le député Church s'apprêtait d'ailleurs à lui faire de l'obstruction.

LES FONCTIONNAIRES DE LA DOUANE

M. Euler, ministre du revenu national, a fait adopter une résolution affirmant à un bill qui autoriserait à nommer ou plutôt à faire nommer, s'il y a lieu, par le conseil des ministres, certains fonctionnaires du service de la douane, sans passer par la Commission du service civil.

Cela ne peut concerner que 125 des 5,500 fonctionnaires de ce ministère. Il s'agit des évaluateurs, inspecteurs spéciaux et agents du service préventif de la douane.

C'est le ministre qui fera des recommandations à la Commission du service civil. Et si celle-ci, dans un délai raisonnable, ne fait pas les nominations demandées, le gouvernement pourra les faire par arrêtés ministériels. M. Euler a expliqué qu'il ne s'agit pas d'influence politique mais d'efficacité de service. Et comme preuve de cela, il dit que les évaluateurs par exemple devront être recommandés par le *Domination Board of Appraisers*.

LA FUSION DE DEUX MINISTÈRES

Le bill qui opérera la fusion des ministères du rétablissement civil des soldats et de l'hygiène a été adopté par le comité. Il ne lui reste plus que la troisième lecture à subir.

Quelques autres bills ont aussi été étudiés.

Emile BENOIST.

Bloc-notes

Chez nos voisins

Rien qu'en juillet 1926, une braserie de Toronto a vendu pour exportation par les ports de Windsor et des environs, — tous voisins de la frontière américaine, — des cargaisons de bière au montant total de \$286,406. Il est vrai que c'était au temps où il faisait le plus chaud de l'année, que les touristes abondaient dans les villes rapprochées de la frontière, que Detroit avait terriblement soif et que partout, aux Etats-Unis, on enviait les gens qui vivent si près du Canada.

Il est aussi vrai qu'il se fait continuellement une contrebande considérable de breuvages alcooliques entre le Canada et les Etats-Unis. Mais \$286,406 en un seul mois, cela représente bien des barriques de bière et beaucoup de gens assoiffés d'abord, ensuite satisfaits. On peut se demander quelles sommes passent des Etats-Unis au Canada, dans ce commerce illicite d'alcool et s'il ne serait pas vrai que, malgré toutes les précautions prises par le régime douanier américain, il entre chaque semaine chez nos voisins, le long de la frontière canadienne, des milliers de gallons de liqueurs alcooliques. Si on pouvait calculer ce qui se vend d'alcool aux Etats-Unis le long des littoraux de l'Atlantique et du Pacifique, en

LE RETOUR DE M. GUTHRIE

Il n'a rien eu de théâtral. M. Guthrie s'est tout simplement installé à la banquette qui lui est désignée, à côté de M. Bennett, tout comme s'il avait été là, la veille. Il n'a pas parlé de la journée, cependant.

LA RAGE DANS FRONTENAC

L'épidémie rage-elle encore ou est-elle finie? Le Dr Edwards ne nous l'a pas dit. Il a simplement demandé au gouvernement s'il indemniserait les habitants du comté

Montréal, mercredi 9 mai 1928.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5159

TOUT EST CALME EN ROUMANIE

Vienne, Autriche, 9 (S.P.A.) — Un télégramme envoyé par le ministre de l'intérieur à Bucarest au représentant de la "Presse Associée" nie qu'il ait eu des bagarres entre les paysans et les soldats dans les rues de la capitale roumaine. Le message se lit comme suit:

"L'ordre et la tranquillité complète n'ont jamais cessé de régner à travers toute la Roumanie. Toutes les histoires de bagarres entre les paysans et les soldats, de même que celles qui signalent la destruction des ponts, sont absurdes."

"Tous ceux qui ont pris part au congrès des paysans à Alba-Julia sont retournés chez eux; et la situation politique reste la même."

"L'affaire Carol à Londres laisse tout le monde indifférent. Tout le monde considère cette aventure comme grotesque et rendue pire par un groupe d'aventuriers qui l'entourent et dont il subit la déplorable influence."

nous à nous protéger? Des Américains? Aucune marine ne pourrait nous défendre contre eux, s'ils se mettaient en tête de nous annexer. Des Japonais? Il y a entre eux et nous des milliers de milles et, au surplus, la barrière de la mer américaine; car Washington ne tolérerait pas que les Japonais vinssent s'installer en Amérique du Nord. Des Chinois? Ils n'ont pas de marine. Des Allemands? Ils n'en ont plus. Des Français? L'Angleterre serait dans l'obligation de nous défendre contre eux, s'ils pensaient à faire des descentes sur nos côtes, ce qui est du domaine de la dernière invraisemblance. Alors, contre qui construirions-nous une marine de guerre? Contre personne, mais pour quelqu'un — pour l'Angleterre. Nos impérialistes feraient bien de se tranquilliser; leurs propositions manquent de sens commun. Et nous avons mieux à faire que de mettre notre argent sur l'eau. Mettons-le sur des rails plutôt.

G. P.

La persécution mexicaine

LE SENAT DE MALTE VOTE A L'UNANIMITE UNE PROTESTATION

Paris, (Par courrier) — Le 18 avril, Mgr Paul Gauci parla au Sénat de Malte de la persécution au Mexique et présenta la motion suivante que l'Assemblée adopta par un vote unanime:

"Cette Chambre a assisté, avec une profonde douleur, dès le début, à la persécution, malheureusement prolongée, que le clergé et les catholiques du Mexique subissent, sans aucun espoir de changement de conduite de la part des persécuteurs. Au nom de la religion catholique et de l'humanité, elle proteste avec énergie contre cette barbarie, indigne de notre siècle qui se glorifie d'une parfaite civilisation, et souhaite ardemment que l'Eglise de Jésus-Christ obtienne à nouveau, et dans le plus bref délai, en cette République, la liberté dont elle a joui depuis très longtemps, et qui, par le droit divin et humain lui appartient."

Dans l'Ordre du Bain

Londres, 9 (S.P.A.) — En présence du roi George, douze des fils les plus illustres de la Grande-Bretagne seront faits Chevaliers Grand Croix de l'Ordre du Bain, à l'Abbaye de Westminster, demain midi.

Un grand nombre de chevaliers déjà nommés prendront part à la cérémonie où les douze nouveaux élus se rendront à la chapelle du roi Henri VII où ils prêteront le serment de fidélité à leur Dieu et à leur Roi.

Les nouveaux chevaliers sont: le vicomte Allenby, l'amiral Jellicoe, le général Woodhouse, le général Maxwell, le lieutenant-général sir Alfred Keogh, l'amiral Jackson, l'amiral Wemyss, l'amiral sir Charles Madden, sir Eric Geddes, sir Hubert Llewellyn Smith, sir Maurice Hankey et le baron John Bradbury.

Le duc de Connaught, oncle du roi, officiera à la cérémonie en qualité de grand maître de l'Ordre.

69,139 enregistrements d'autos

Québec, 9 (D. N. C.) — 69,139 propriétaires d'automobiles ont fait enregistrer leurs voitures pendant les mois de mars et d'avril. C'est 8,563 de moins que l'an dernier, pour la période correspondante, mais c'est encore un beau résultat si l'on tient compte que la saison s'est ouverte un mois plus tard qu'en 1927.

Voici les statistiques qui nous ont été fournies ce matin par M. Emile Jones du bureau provincial des automobiles: mars, autos neuves, 2,934; autos usagées, 23,798; avril, autos neuves, 3,793; autos usagées, 38,614.

LE DIXIEME ANNIVERSAIRE DU CERCLE UNIVERSITAIRE

Les membres le célébreront l'automne prochain

M. LE DOCTEUR T. PARIZEAU ELU PRESIDENT

M. le docteur T. Parizeau, directeur des études à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, a été élu président du Cercle Universitaire, hier soir, il succède à M. Edouard Montpetit, dont le terme d'office est expiré. M. Joseph Versailles a été élu vice-président pour le terme 1928-1929.

L'assemblée générale annuelle des membres du Cercle a eu lieu hier soir, rue Sherbrooke. Les membres à vie du Cercle ont choisi le bureau suivant dont font partie le président et le vice-président: MM. Arthur Décarie, pharmacien; Edouard Montpetit, professeur et avocat; J.-W. Simard, ingénieur civil et financier; E. Dubeau, dentiste; F.-C. Laberge, ingénieur civil; Augustin Frigon, directeur de Polytechnique; Edgar Langlois, médecin; Alfred Larose, pharmacien; Ernest Charron, dentiste; Ernest Décarie, notaire; Rosario Genest, avocat.

MM. Georges Pelletier, journaliste et écrivain; Louis Cousineau, ingénieur civil, qui font aussi partie de ce bureau, ont été élus respectivement secrétaire et trésorier du Cercle. M. Victor Doré a été élu vérificateur.

Ce conseil est le onzième élu depuis la fondation du Cercle, en 1918. Le Cercle, fondé en février de cette année-là, ouvre ses portes dans un local très modeste, en août de la même année, rue Saint-Denis, en face de l'Université. Il célébrait officiellement son dixième anniversaire l'automne prochain, à l'ou-

verture de la nouvelle série de ses dîners-causeries.

PLUS DE 720 MEMBRES

Les membres du Cercle ont reçu hier soir, à leur assemblée générale annuelle, les rapports du président, du secrétaire et du trésorier pour l'exercice 1927-1928; il a été particulièrement actif. Ils ont constaté avec plaisir que la liste du Cercle Universitaire comprend 721 membres de toutes catégories, dont 2 membres d'honneur, 239 membres à vie, 299 membres souscripteurs et 181 membres non résidents. Il y a eu aussi la présidence de M. Edouard Montpetit, sorti de charge hier, augmentation d'une centaine de membres. Pendant le même exercice il y a eu 10 dîners et dîners-causeries, au Cercle.

La compagnie du Cercle Universitaire (Limitée), propriétaire de l'hôtel où loge le Cercle depuis 1925, a tenu hier soir l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires. Elle a réélus le même conseil d'administration que l'an dernier. Il est formé de MM. Edouard Dubeau, président; Aimé Cousineau, trésorier; Georges Pelletier, secrétaire; et de MM. Arthur Décarie et F.-C. Laberge. Ce conseil a fait exécuter d'importants travaux de réfection et de construction, au cours de l'exercice 1927-1928 et il a ouvert au Cercle, en octobre dernier, la nouvelle salle des banquets, construite au cours de l'été et d'une capacité de 250 convives.

AU COLLÈGE SAINT-MARIE

LES ELEVES FETERONT CE SOIR LE DOCTEUR LOUIS MIGNAULT

A l'occasion du titre si honorifique de "Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand" conféré par le Souverain Pontife au Dr Louis Mignault, les élèves du collège Saint-Marie offriront une séance, ce soir, à l'heureux titulaire.

C'est une dette de reconnaissance que le collège paye à son ancien et si dévoué médecin, qui soigna, durant tant d'années, maîtres et élèves avec la plus grande habileté et la plus inlassable sollicitude.

Les élèves de méthode et d'éléments latins se sont chargés de l'organisation de la soirée et donneront une séance de classe au docteur, qui s'est toujours vivement intéressé aux questions d'éducation, aux initiatives et aux succès de son collège.

Parents et amis du docteur et les élèves sont cordialement invités. La séance commencera à 8 h. 15, ce soir, à la salle académique du Gesù. Voici le programme détaillé:

Première partie: Les Petits Lapins, les éléments latins (section A). La grande querelle des Petits Lapins. La Classe. Concertation française. Interrogateur: Jean Gauthier.

Chansonnette, Bernard LaFortune.

Lapins et Belettes (dialogue). Personnalités: Raminagrobis, le vieux chat, Guy Beaudry; Guillaume, le vieux lapin, André Beaudry; Dame Belette, Jacques Ledue; Petits Lapins, Edmond Baril; Jean-Marc Audet, Jean-Paul Richer, Philippe Laramee, Petites Belettes: Robert Langlois, L.-B. Champagne, Ph. Brunet, Jean Badaeus.

Combat des Lapins et des Belettes: La Classe, Concertation: vocabulaire latin. La leçon du vieux Lapin (dialogue). Personnalités: Pierre, Jean, Paul, éléments 1928, Louis-Philippe Laplante, Jean Gauthier, Jean-Paul Renaud; Guillaume, vieux lapin, Jean Tessier; Petits Lapins: Jean-Marc Audet, Jean-Paul Richer, Philippe Laramee, Edmond Baril.

Deuxième partie: C'est celle du progrès sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Profitez du moment où nous est donné pour assurer nos efforts encore une fois et assurer le triomphe de notre cause.

C'est la déclaration que faisait hier soir l'échevin de Saint-Denis, M. J. A. Savard, au cours d'un banquet organisé en son honneur par un groupe de ses électeurs.

Plus loin, après avoir remercié ses électeurs pour la confiance qu'ils ont de nouveau mise en lui lors des dernières élections, M. Savard a parlé de la nécessité qu'il y a parfois pour l'homme public de marcher contre les courants d'opinion qui traversent les foules. Il croit que l'homme public doit avoir le courage de dire la vérité parce que le monde trouve toujours au fond de sa conscience la lumière de la raison pour savoir et reconnaître où sont le droit, la vérité et la justice.

Le Dr Damase Gendreau, membre du comité exécutif, après avoir félicité M. Savard, a excusé M. Desroches qui n'a pu se rendre à l'invitation de présider ce banquet à cause d'un surcroît de travail.

Les autres orateurs ont été MM. Jarry, membre du comité exécutif, le Dr Anatole Plante et Arthur Denis, députés, les échevins Langlois et Lalancette et M. Elzéar Beauregard.

Nous apprenons la mort du R. P. Etienne Bonald, O.M.I., vieux missionnaire, des missions de Saskatchewan et du Manitoba. Le R. P. Bonald fut ordonné prêtre le 25 mai 1872. Il fut ensuite missionnaire au lac Pélican, dans la Saskatchewan de 1879 à 1900; au lac Maskag de 1900 à 1902 et en 1902 au Lac-la-Croix, dans le Manitoba.

Né en France, au diocèse de Mende, en 1847, le R. P. Bonald a prononcé ses vœux perpétuels en 1869 dans la Congrégation des Oblats.

Il vint au Canada vers 1872 et s'occupa exclusivement du ministère chez les sauvages (les Cris principalement) du Manitoba, de la Saskatchewan et du Keewatin. Il résida à Saint-Laurent de Manitoba.

A la mémoire de Nungesser et Coli. Etretat, France, 9 (S.P.A.) — Les amis de Nungesser et Coli se sont réunis hier, dernier endroit où les aviateurs ont été signalés avant leur disparition. Après la messe, la pierre angulaire du monument Nungesser-Coli a été inaugurée.

La vieille querelle politique Poincaré-Clemenceau a été mise de nouveau à l'ordre du jour lorsqu'un journal de Paris publia, au lendemain des élections, une entrevue du Tigre qui aurait parlé de l'entente avec les Etats-Unis de telle façon que Poincaré a cru devoir protester. On sait que M. Clemenceau n'a pas admis avoir donné l'entrevue qu'on lui attribue.

Le premier paquebot à Québec. L'Aurania, de la Cunard, a été le premier paquebot à mouiller dans le port de Québec cette saison-ci et son commandant, le capitaine G. W. Melson, a reçu la traditionnelle canne à pommeau d'or offerte par les commissaires du port de Québec au capitaine du premier navire à entrer dans leur port.

LA POURSUITE DE M. SWEZEY

AU SUJET DE LA DISTRIBUTION DE COPIES DE L'ACTION DE LA TRANSPORTATION POWER CONTRE LE DEMANDEUR

M. R. Swezey a abandonné hier après-midi la poursuite prise contre M. Jules Allard, procureur de la Cour supérieure, pour libelle.

A la demande du notaire Ecrément, des employés du greffe de la Cour supérieure ont donné une vingtaine de copies de l'action prise par la Transportation Power contre R. Swezey pour une somme de \$7,000,000. Ces copies ont été envoyées à différents financiers canadiens et américains et M. Swezey affirme que ces copies sont de nature à lui causer des torts sérieux.

Le notaire a déclaré qu'il n'avait appris l'affaire que trop tard et que l'un des employés responsables de la livraison des copies avait été congédié. M. L.-J. Perron a déclaré alors que M. Swezey abandonnait sa poursuite contre M. Allard.

M. Swezey a aussi poursuivi T. Robillard, le huissier qui a servi les brefs et M. J.-A.-E. Dion, procureur de la Transportation Power, comme étant responsables de l'envoi des copies. M. Perron a déclaré que M. Robillard n'avait été qu'un instrument et que M. Swezey ne lui voulait aucun mal. M. Dion a déclaré qu'il n'avait demandé aucune copie supplémentaire en plus des sept copies qui lui ont été livrées pour ses clients et qu'il n'avait chargé personne de le faire.

Un des employés du bureau de M. Dion a corroboré le témoignage en disant que M. Ecrément était venu demander des copies, mais qu'il n'en avait pas obtenu.

M. N. Cantin devait témoigner mais était absent. S'il ne comparait pas ce matin, une règle nisi sera prise contre lui.

Le banquet Savard. "Il est une cause à laquelle vous êtes toujours restés fidèles et à laquelle moi-même je suis toujours resté attaché: c'est celle du progrès sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Profitez du moment où nous est donné pour assurer nos efforts encore une fois et assurer le triomphe de notre cause."

C'est la déclaration que faisait hier soir l'échevin de Saint-Denis, M. J. A. Savard, au cours d'un banquet organisé en son honneur par un groupe de ses électeurs.

Plus loin, après avoir remercié ses électeurs pour la confiance qu'ils ont de nouveau mise en lui lors des dernières élections, M. Savard a parlé de la nécessité qu'il y a parfois pour l'homme public de marcher contre les courants d'opinion qui traversent les foules. Il croit que l'homme public doit avoir le courage de dire la vérité parce que le monde trouve toujours au fond de sa conscience la lumière de la raison pour savoir et reconnaître où sont le droit, la vérité et la justice.

Le Dr Damase Gendreau, membre du comité exécutif, après avoir félicité M. Savard, a excusé M. Desroches qui n'a pu se rendre à l'invitation de présider ce banquet à cause d'un surcroît de travail.

Les autres orateurs ont été MM. Jarry, membre du comité exécutif, le Dr Anatole Plante et Arthur Denis, députés, les échevins Langlois et Lalancette et M. Elzéar Beauregard.

Nous apprenons la mort du R. P. Etienne Bonald, O.M.I., vieux missionnaire, des missions de Saskatchewan et du Manitoba. Le R. P. Bonald fut ordonné prêtre le 25 mai 1872. Il fut ensuite missionnaire au lac Pélican, dans la Saskatchewan de 1879 à 1900; au lac Maskag de 1900 à 1902 et en 1902 au Lac-la-Croix, dans le Manitoba.

Né en France, au diocèse de Mende, en 1847, le R. P. Bonald a prononcé ses vœux perpétuels en 1869 dans la Congrégation des Oblats.

Il vint au Canada vers 1872 et s'occupa exclusivement du ministère chez les sauvages (les Cris principalement) du Manitoba, de la Saskatchewan et du Keewatin. Il résida à Saint-Laurent de Manitoba.

A la mémoire de Nungesser et Coli. Etretat, France, 9 (S.P.A.) — Les amis de Nungesser et Coli se sont réunis hier, dernier endroit où les aviateurs ont été signalés avant leur disparition. Après la messe, la pierre angulaire du monument Nungesser-Coli a été inaugurée.

La vieille querelle politique Poincaré-Clemenceau a été mise de nouveau à l'ordre du jour lorsqu'un journal de Paris publia, au lendemain des élections, une entrevue du Tigre qui aurait parlé de l'entente avec les Etats-Unis de telle façon que Poincaré a cru devoir protester. On sait que M. Clemenceau n'a pas admis avoir donné l'entrevue qu'on lui attribue.

Le premier paquebot à Québec. L'Aurania, de la Cunard, a été le premier paquebot à mouiller dans le port de Québec cette saison-ci et son commandant, le capitaine G. W. Melson, a reçu la traditionnelle canne à pommeau d'or offerte par les commissaires du port de Québec au capitaine du premier navire à entrer dans leur port.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du vendredi 9 mai 1913

M. Bourassa écrit, dans un article où il étudie la conception que M. Laurier se fait de l'Empire: "Sous quelque aspect qu'on envisage la question navale, il faut toujours revenir à ce point central — qui est l'axe de tout le système impérial: le Canada a-t-il envers l'Angleterre d'autre obligation que celle d'aider à la défense de son propre territoire?"

"Pour nous, la réponse n'est pas douteuse. Les obligations du Canada dans l'Empire doivent se mesurer à l'aune de ses droits. L'Angleterre possède et exerce jalousement l'autorité suprême, absolue, exclusive, sur la politique étrangère, sur le gouvernement général de l'Empire, sur le commerce maritime de toutes ses colonies; c'est donc à elle que revient l'obligation entière de pourvoir au maintien de la flotte destinée à soutenir sa politique extérieure, à lui assurer la possession de son Empire, à protéger le commerce colonial et l'importation de ses matières d'alimentation."

On achève les plans pour prolonger la rue LeRoy de la Place Jacques-Cartier à la rue Saint-Jean-Baptiste. Il paraît que le percement sera effectué cet été.

Le nouveau cabinet monténégrin consent, mandent les dépêches, à abandonner la forteresse turque avant lundi. Le commandant de l'armée d'occupation monténégrine devra remettre la forteresse aux représentants des grandes puissances.

La commission d'hommes de science que le service d'hygiène des Etats-Unis a chargée d'étudier le sérum antituberculeux d'un jeune médecin allemand, à qui on a fait beaucoup de réclame en ces derniers temps, déclare ce sérum inefficace.

Mouvements des navires. L'Albion, White-Star, de Londres, arrivera à Montréal samedi.

L'Athena, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

L'Ausonia, Cunard, de Southampton, arrivera à Montréal dimanche.

Le Doric, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

Le Marloch, Pacificque Canadien, d'Anvers, arrivera à Montréal lundi.

Le Minnedosa, Pacificque Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

L'Ascania, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

Le Letitia, Anchor-Donaldson, de Montréal arrivera à Glasgow dimanche.

Le Mégantic, White-Star, de Montréal, arrivera à Southampton jeudi.

Le Metagama, Pacificque Canadien, de Montréal, arrivera à Southampton dimanche.

Le Montairin, Pacificque Canadien, de Québec, arrivera à Liverpool dimanche.

Le Regina, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Pennland, Red-Star, d'Anvers, arrivera à Halifax vendredi.

Le Minnewaska, Atlantic Transports, de Londres, arrivera à New-York samedi.

Le Berengaria, Cunard, de Southampton, arrivera à New-York vendredi.

Le President Roosevelt, U. S. L., de Brème, arrivera à New-York, vendredi.

La Roma, ligne italienne, de Naples, arrivera à New-York samedi.

Assemblée de M. Aldéric Blain. M. Aldéric Blain, député oppositionniste de Dorion, tiendra une assemblée lundi soir prochain, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, angle des rues Beaubien et Saint-Denis. Plusieurs des collègues de M. Blain l'accompagneront.

LIVRES. J'achète les livres canadiens, neufs ou d'occasion, anglais ou français.

G. DUCHARME. 995, St-Laurent, Montréal. LA. 1875. 26-5-28

Il Ne Peut y Avoir de Substitut Pour la Qualité

U ne fois que vous avez pris la peine de donner l'ordre qu'on vous livre du Lait Borden chaque jour, votre approvisionnement de lait est assuré.

Vous savez que vous avez un lait qui est protégé et garanti depuis le pâturage jusqu'à votre porte. Vous savez d'avance que chaque bouteille contient un aliment aussi salubre que peut l'assurer la perfection scientifique.

Vous avez probablement pensé à commander du Lait Borden. Ça ne vous prendra que quelques minutes. N'importe quel livreur Borden prendra votre ordre, ou vous pouvez laisser votre ordre à la succursale Borden la plus proche, ou encore téléphoner directement à

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO., LTD. 215 RUE MURRAY MONTREAL

PHONE: YORK 5833 Distributeurs du Lait Certifié Mercroft.

AUX ANCIENS DE VALLEYFIELD

LETTRE DE MGR SABOURIN, SUPERIEUR DE LA MAISON, A L'OCCASION DE LA REUNION DU 24 MAI

Valleyfield, 9 — Mgr Sabourin, supérieur du séminaire de Valleyfield, envoie la lettre suivante aux anciens de la maison:

"Déjà les journaux vous ont fait connaître notre désir de vous retrouver tous cette année, sans distinction d'âge ni de condition, à l'Alma Mater, le jeudi 24 mai prochain, afin de nous réunir ensemble des progrès réalisés, et d'en rendre grâce à Dieu, notre protecteur. Si je viens donner à ce désir une expression plus personnelle, c'est pour vous montrer que mon âme est toujours vibrante quand il s'agit de vous, et qu'elle vous garde, en dépit des années, sa sympathie franche et cordiale des anciens jours. Laissez-moi espérer que vous répondrez à notre attente, et que vous nous apporterez, par votre présence, le témoignage de votre fidélité souvenir."

"Dans l'histoire de nos maisons d'éducation, en cette province, je ne sache pas une institution qui ait évolué plus considérablement que votre collège dans les cinq années qui ont suivi la vingt-cinquième de sa fondation. Dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral et intellectuel, il a pris des proportions qui attirent l'attention publique, et qui commandent l'admiration de tous ceux qui suivent de près le développement éducatif. Et je n'hésite pas à proclamer qu'il les porte avec honneur devant Dieu et devant les hommes. C'est pour vous les faire connaître mieux et vous mettre en demeure de les apprécier davantage, que je désire vous rencontrer dans tout le rayonnement d'une manifestation aussi grandiose que sympathique sans compter le plaisir que j'éprouverai de vous revoir, devenus des hommes marqués, et de sentir que notre estime et notre affection mutuelles, loin de s'éteindre avec l'âge et le temps, n'ont fait que croître et grandir."

"Les natures droites et franches n'éprouvent-elles pas le besoin, l'invincible besoin de frayer avec qui leur ressemble, soit pour dissiper leurs ennuis au soleil de l'amitié, soit pour doubler leurs joies, en les communiquant à qui les partage? Il est si doux d'avoir des amis avec lesquels on peut tout mettre en commun: souvenirs du passé, préoccupations du présent, espérances et sollicitudes pour l'avenir! Il est si doux de se retrouver ensemble dans l'amour des mêmes biens et de s'aider mutuellement à rester inébranlables dans la fidélité à soi-même, à ses sentiments, ses traditions!"

"C'est alors que l'on sent que l'amitié est bien une de ces joies sereines qui sont la plus haute récompense des vertus de la jeunesse."

"A vous retrouver ensemble, pour quelques heures, dans la chaude atmosphère de votre Alma-Mater, vous en jouirez d'autant plus, chers amis, que vous sentirez plus intimement l'influence discrète et l'affection délicate des prêtres qui l'entourent, désireux d'associer leur bonne volonté à la vôtre, pour étendre votre prestige et assurer le triomphe de notre oeuvre commune."

"C'est dans ces sentiments que je vous adresse l'appel du cœur, et que je vous réitère ma pressante invitation à la réunion plénière du 24 mai prochain. Permettez-moi de présumer que vous y répondrez tous."

"Veuillez agréer l'expression de mon fidèle attachement en Notre-Seigneur."

Mgr A.-P. SABOURIN, supérieur.

LIVRES. J'achète les livres canadiens, neufs ou d'occasion, anglais ou français.

G. DUCHARME. 995, St-Laurent, Montréal. LA. 1875. 26-5-28

Il Ne Peut y Avoir de Substitut Pour la Qualité

U ne fois que vous avez pris la peine de donner l'ordre qu'on vous livre du Lait Borden chaque jour, votre approvisionnement de lait est assuré.

Vous savez que vous avez un lait qui est protégé et garanti depuis le pâturage jusqu'à votre porte. Vous savez d'avance que chaque bouteille contient un aliment aussi salubre que peut l'assurer la perfection scientifique.

Vous avez probablement pensé à commander du Lait Borden. Ça ne vous prendra que quelques minutes. N'importe quel livreur Borden prendra votre ordre, ou vous pouvez laisser votre ordre à la succursale Borden la plus proche, ou encore téléphoner directement à

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO., LTD. 215 RUE MURRAY MONTREAL

PHONE: YORK 5833 Distributeurs du Lait Certifié Mercroft.

Il Ne Peut y Avoir de Substitut Pour la Qualité

U ne fois que vous avez pris la peine de donner l'ordre qu'on vous livre du Lait Borden chaque jour, votre approvisionnement de lait est assuré.

Vous savez que vous avez un lait qui est protégé et garanti depuis le pâturage jusqu'à votre porte. Vous savez d'avance que chaque bouteille contient un aliment aussi salubre que peut l'assurer la perfection scientifique.

Vous avez probablement pensé à commander du Lait Borden. Ça ne vous prendra que quelques minutes. N'importe quel livreur Borden prendra votre ordre, ou vous pouvez laisser votre ordre à la succursale Borden la plus proche, ou encore téléphoner directement à

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO., LTD. 215 RUE MURRAY MONTREAL

PHONE: YORK 5833 Distributeurs du Lait Certifié Mercroft.

Il Ne Peut y Avoir de Substitut Pour la Qualité

U ne fois que vous avez pris la peine de donner l'ordre qu'on vous livre du Lait Borden chaque jour, votre approvisionnement de lait est assuré.

Vous savez que vous avez un lait qui est protégé et garanti depuis le pâturage jusqu'à votre porte. Vous savez d'avance que chaque bouteille contient un aliment aussi salubre que peut l'assurer la perfection scientifique.

Vous avez probablement pensé à commander du Lait Borden. Ça ne vous prendra que quelques minutes. N'importe quel livreur Borden prendra votre ordre, ou vous pouvez laisser votre ordre à la succursale Borden la plus proche, ou encore téléphoner directement à

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO., LTD. 215 RUE MURRAY MONTREAL

PHONE: YORK 5833 Distributeurs du Lait Certifié Mercroft.

Il Ne Peut y Avoir de Substitut Pour la Qualité

U ne fois que vous avez pris la peine de donner l'ordre qu'on vous livre du Lait Borden chaque jour, votre approvisionnement de lait est assuré.

Vous savez que vous avez un lait qui est protégé et garanti depuis le pâturage jusqu'à votre porte. Vous savez d'avance que chaque bouteille contient un aliment aussi salubre que peut l'assurer la perfection scientifique.

Vous avez probablement pensé à commander du Lait Borden. Ça ne vous prendra que quelques minutes. N'importe quel livreur Borden prendra votre ordre, ou vous pouvez laisser votre ordre à la succursale Borden la plus proche, ou encore téléphoner directement à

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY CAMILLE SOURCE EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS Agent Général pour le Canada JALFRED OUMET 23 Rue St-Paul Est Montréal

Donat Paré ENTREPRENEUR PLATRIER prendra vos réparations d'enduits, qui seront exécutées avec soin et économie. Vos intérêts sont les miens.

POUR TOUT TRANSPORT MENAGE — PIANOS BAGAGE CAMIONNAGE Service rapide à prix raisonnables A l'heure ou par contrat. TRANSPORT NATIONAL Harbour 6681 754, rue St-Laurent

HOTEL PLACE VIGER SOUPER DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 7.10 A LA PERMUTURE MAGNIFIQUE ATMOSPHERE ORCHESTRE AGREABLE \$1.50 COUVERT COMPRIS PLACES RESERVEES A MAIN 5720

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES CORRS VERRUES ET DURILLONS. SUR EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Les gagnants du concours S. L. Contant Le concours, organisé, il y a quelques semaines, par la grande Salaison S.-L. Contant, vient de se terminer et les \$200.00 en argent, offerts en prix à ceux qui ont collectionné le plus grand nombre de couennes de jambon, marque Contant, ont été gagnés par les personnes dont les noms suivent: M. L. Monette, 1953 Church (Verdun) \$50.00 M. Albert Lapierre, 1850 Mont-Royal Est 40.00 M. Rosario Perreault, 1152 Mont-Royal Est 30.00 M. R. Sénécal, 980 Notre-Dame Ouest 20.00 M. A. Labonté, 2801 Hochalaga . . . 10.00 M. Simoneau, 2497 Rouen . . . 10.00 M. Hector Pelletier, St-Jean, Qué. . . 5.00 M. Ovide Ménard, 313 Lewis . . . 5.00 M. H. Paquette, 6559 Casgrain . . . 5.00 Mme Martin, 4414 DeLaroché . . . 5.00 Mme E. Carpentier, 7582 Henri-Julien . . 1.00 Mme E. Sabourin, 777 Ave Walker . . . 1.00 M. M. Ménard, 313 Lewis . . . 1.00 Le comptage des couennes a été fait lundi en présence de MM. J.-E. Roy, de la "Presse" et El. Gaulin, du "Devoir". Cie S. L. Contant, LIMITEE 5149, Marquette, Montréal Tél. Amherst 2171

La fête de sainte Jeanne d'Arc

L'Union nationale française célébrera dimanche prochain, 13 mai, la fête de sainte Jeanne d'Arc. Avant la grand-messe solennelle, il y aura ralliement, à neuf heures et demie, au pied de la statue de Jeanne d'Arc, devant l'immeuble de l'Union nationale française, place Viger. Le consul général de France, M. de Vitrolles et M. le juge Surveur prononceront des allocutions puis des couronnes de fleurs seront déposées au pied du monument. M. Jean Riddez interprétera des passages de "Voix de Jeanne d'Arc", de Tchekovskiy. La musique des Grenadiers, sous la direction du professeur J.-J. Gagnier, fera entendre quelques morceaux de son répertoire. La grand-messe sera chantée à Notre-Dame, à onze heures. M. l'abbé Melançon fera le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc.

Avis de décès

BRODEUR-GAUDETTE — A l'hôpital Sacré-Cœur, Cartierville, le 8 mai 1928, décédé à 55 ans, Odéline Gaudette, veuve Joseph Brodeur. La dépense mortuaire est exposée à la résidence de son fils, M. Alexandre Brodeur. Funérailles le 10 mai courant. Le convoi funéraire partira du No 3175 rue Garneau à 8 h. du matin pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré. Il y aura au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN — A Saint-Lin, le 7 mai 1928, décédé à 81 ans, Roch Beaudoin, époux de feu Adeline Beaudoin. Funérailles le 10 courant, à Saint-Roch d'Achigan. Le convoi funéraire partira de la demeure de la famille, à 10 heures du matin, heure soignée, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — A Montréal, le 8 mai 1928, décédé à 77 ans, Mme veuve Onésime, née Rosimone Provost. Funérailles le 10 courant. Le convoi funéraire partira du No 1814 rue William-David à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église du Très Saint Nom de Jésus, Mont-Royal, où le service sera célébré. Il y aura au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BAZINET — A Longue-Pointe, le 7, à 56 ans, Camille Bazinet, époux d'Hermine Charbonneau et père de l'abbé Léopold Bazinet, prof. au Séminaire de Ste-Thérèse.

REALINES — A Montréal, le 7, à 82 ans, Jean-Baptiste Beaulin, époux de feu Hermine Jolys et père adoptif de l'abbé Gédéon Sanchez.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

NUAGEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 72.
Même date l'an dernier 64.
Minimum aujourd'hui 48.
Même date l'an dernier 44.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.87. 11 heures a.m. 29.84.
Midi 29.82.

Chiffres fournis par la Station L.-M. de
Météo 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 10 mai 1928.

Saint-Antoine, E. C. doub.

Lever du soleil, 4 h. 41.

Coucher du soleil, 7 h. 11.

Lever de la lune, 11 h. 48.

Pleine lune, le 4, à 3 h. 18 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 3 h. 36 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 4 h. 20 m. du matin.
Premier quart, le 26, à 4 h. 18 m. du matin.

Principaux des écoles normales de Québec et de Nicolet

Le comité catholique de l'Instruction Publique recommande MM. les abbés J.-J.-M. Dubé et J.-A. Pellerin

QUÉBEC, 9 (D.N.C.) — Le conseil catholique de l'Instruction Publique, à sa réunion plénière, ce matin, a recommandé les nominations suivantes au poste de principal des Écoles Normales de Québec et de Nicolet: M. l'abbé J. J. M. Dubé au poste de principal de l'École Normale de Québec, en remplacement de Mgr T. G. Rouleau, décédé. M. l'abbé J. Alcide Pellerin, professeur de théologie et de philosophie au Séminaire de Nicolet, au poste de principal de l'École Normale de Nicolet en remplacement de S. G. Mgr G. Courchesne, évêque élu de Rimouski; M. l'abbé Jos. Ferland, aumônier des SS. de la Charité en remplacement de Mgr G. T. Rouleau comme membre du bureau central des examinateurs catholiques.

LA CRUE DES RIVIÈRES GATINEAU ET OUTAOUAIS SE CONTINUE

OTTAWA, 9 (S.P.C.) — Les rivières Outaouais et Gatineau ont continué de monter pendant la nuit dernière. Le niveau des écluses du canal Rideau ce matin indiquait que l'Outaouais a cru de 9 pouces depuis hier soir. Quant à la Gatineau on constatait, à Maniwaki, ce matin, qu'elle a cru de six pouces pendant la nuit.

Plusieurs autres maisons se trouvent inondées à la Pointe-Gatineau. Les dommages ne sont pas très considérables toutefois.

L'augmentation du volume de la chute du réservoir de Bito-be s'est fait sentir à Pagan-Falls et la rivière à cet endroit a monté d'un pied au cours de la nuit. La crue n'est encore ce qu'on avait prévu.

Obregon n'a pas besoin des travaillistes

MEXICO, 9 (S.P.A.) — Des dépêches de Jalapa disent que le général Obregon, seul candidat à la présidence, a répondu à Luis Morones, ministre du travail, qui avait annoncé récemment que les travaillistes abandonneraient la politique et n'appuieraient pas Obregon, en disant qu'il ne tenterait pas d'induire les travaillistes à changer d'opinion parce qu'il se croit capable de trouver assez de partisans parmi les hommes bien intentionnés à travers le pays.

Le discours d'Obregon semble éclaircir la situation et montre qu'une conciliation entre les travaillistes et les fermiers est présentement impossible.

La Commission du mérite scolaire

Québec, 9 (D.N.C.) — Le comité catholique de l'Instruction Publique a recommandé les personnes suivantes pour faire partie de la Commission chargée d'administrer le nouvel ordre du Mérite scolaire. NN. SS. Gauthier, Limoges, Cour-

chesne, MM. les juges Guérin et Robidoux, Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique et M. Léon Bergeron, secrétaire du département.

Sur proposition de Son Excellence le cardinal Rouleau, une résolution de sympathie a été passée à l'occasion de la mort de Mgr T.-G. Rouleau, ancien principal de l'École Normale Laval.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geoillon et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest

Ouv. 11 h

Allied Chemical	164 1/2	163 1/2
American Bosh Magneto	31 1/2	32 1/2
American Can	91 1/2	91 1/2
American Locomotive	106 1/2	106 1/2
American Smelting	197 1/2	197 1/2
American Tel. and Tel.	197 1/2	197 1/2
Anacosta	70 1/2	70 1/2
Atchafalpa	101 1/2	101 1/2
Baltimore and Ohio	117 1/2	117 1/2
Bethlehem Steel	61 1/2	61 1/2
California Petroleum	30 1/2	30 1/2
Canadian Pacific	125 1/2	125 1/2
Chicago Rock Island	91 1/2	91 1/2
Chrysler Motors	73 1/2	73 1/2
Corn Products	77 1/2	77 1/2
E. I. Du Pont de Nem. and Co.	97 1/2	97 1/2
Famous Players	29 1/2	29 1/2
General Motors	29 1/2	29 1/2
General Electric	107 1/2	107 1/2
General Railway Signal	30 1/2	30 1/2
Goodyear	44 1/2	44 1/2
Hudson Motors	90 1/2	90 1/2
International Nickel	92 1/2	92 1/2
International Paper	86 1/2	86 1/2
Mack Trucks	18 1/2	18 1/2
New York Central	187 1/2	188 1/2
Norfolk Pacific	65 1/2	65 1/2
New Haven	65 1/2	65 1/2
Packard Motors	70 1/2	70 1/2
Pan-American B.	67 1/2	67 1/2
Pennsylvania R.	67 1/2	67 1/2
Pierce Arrow	13 1/2	13 1/2
Radio Corp.	20 1/2	20 1/2
Reading	118 1/2	118 1/2
Sinclair Oil Cons.	27 1/2	27 1/2
Southern Pacific	127 1/2	127 1/2
Stand. Oil of New Jersey	44 1/2	44 1/2
Studebaker	67 1/2	67 1/2
Union Pacific	204 1/2	204 1/2
U. S. Industrial Alcohol	115 1/2	115 1/2
U. S. Rubber	13 1/2	13 1/2
U. S. Steel	145 1/2	145 1/2
Ward Baking	108 1/2	108 1/2
Westinghouse	108 1/2	108 1/2
White Motors	36 1/2	36 1/2
Windsor Overseas	108 1/2	108 1/2
Woolworth and Co.	194 1/2	194 1/2

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Monnet Cie Ltee

Membres de la Bourse des Mines de Montréal, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

Ouv. Ferm.

Abana	275	275
Amulet	320	320
Aras	25	24
Argonaut	25	24
Barry Holly	76 1/2	77
Beaver	103 1/2	103 1/2
Canadian Lignite	103 1/2	103 1/2
Capitol	14 1/2	14 1/2
Castle	92 1/2	92 1/2
Cons. West Dome	92 1/2	92 1/2
Crown Reserve	58 1/2	58 1/2
Dome Mines	920	920
Don Rouyn	203 1/2	203 1/2
Duprat	6 1/2	6 1/2
Flake	3 1/2	3 1/2
Goldfield	12 1/2	12 1/2
Grover Daley	8 1/2	8 1/2
Hollinger	1300	1325
Kirkland	126 1/2	127
Lake Shore	2320	2320
Laurie	2320	2320
Medvetre	2320	2320
Mining Corp.	335	335
Nipissing	101	101
Noranda	2030 1/2	2030 1/2
Pompey Crown	8 1/2	8 1/2
Premier	2320	2320
Rouyn Gold	2	2
Rouyn Québec	2	2
Silver	44	44
St. Lawrence	12	12
Teck Hudson	920	920
Township	268 1/2	268 1/2
Wright Haig	440	440

La Chine protestera contre l'intervention japonaise

Le représentant chinois à Genève attend des instructions de son gouvernement à cette fin — Nationalistes et nordistes paraissent d'accord pour protester

Genève, 9 (S.P.A.) — Il est fort possible que la Chine proteste auprès de la Société des Nations contre l'intervention japonaise dans la province de Chan-Toung, a déclaré Cheng Loh, membre du conseil de la Société, au correspondant de la Presse Associée, aujourd'hui. Il a ajouté qu'il attendait des instructions de son gouvernement à Pékin.

Cheng Loh, qui est actuellement à Paris mais qui se rendra à Genève pour la réunion du Conseil de la Société en juin, a dit que les nationalistes et les nordistes étaient d'accord pour repousser l'intervention japonaise en Chine. Il croit qu'il est possible que les deux factions s'unissent pour protester auprès de la Société des Nations.

L'ULTIMATUM JAPONAIS

Pékin, 9 (S.P.A.) — Des nouvelles officielles venant de Tsinan indiquent que les Japonais sont de-

cidés à appuyer à tout prix les demandes de leur ultimatum aux nationalistes chinois.

On avait craint pour la vie d'un missionnaire capturé par les nationalistes mais on a appris aujourd'hui qu'il avait réussi à s'échapper. M. L.-C. Osborn, de Columbia, Ohio, membre de la mission nazareenne à Chaoeng, dans l'ouest de la province de Chan-Toung, a envoyé un télégramme à Tsinan disant qu'il avait atteint Kaifeng, capitale de la province de Honan. Il est en sûreté.

UNE AGGALMIE

Une dépêche officielle japonaise venant de Tsinan et reçue à huit heures ce matin, dit qu'il s'est produit une aggalmie lorsque les nationalistes ont rejeté les demandes de l'ultimatum japonais. Les Japonais ont profité pour renforcer leurs positions défensives. Ils ont repoussé les troupes nationalistes de la zone le long du chemin de fer

et des concessions étrangères dont le général Fukuda avait demandé l'évacuation dans son ultimatum.

Les Japonais affirment qu'ils ont employé des mesures offensives seulement lorsque les nationalistes armés ont tenté de s'opposer à leur travail.

DU RENFORT A TSINAN

De nouveaux renforts sont arrivés à Tsinan au cours de la nuit, venant de Tsingtao. Ils se sont immédiatement déployés sur une élévation qui domine la ville et où ils se sont retranchés.

La légation japonaise à Pékin dit que l'ordre du général Fukuda s'applique à toute l'étendue du chemin de fer Tsinan-Tsingtao. Un train international arborant les drapeaux anglais, américain, japonais a circulé de Tsinan à Tsingtao. Il y avait à bord 17 Américains, un citoyen français et un Italien venant de la zone de guerre.

LE COMMERCE DES LIQUEURS

LES SÉNATEURS CANADIENS DISCUTENT LA NOUVELLE LOI PROHIBANT LE TRANSPORT DES BOISSONS ALCOOLIQUES D'UNE PROVINCE À UNE AUTRE

Ottawa, 9. — Les sénateurs ont étudié hier après-midi la loi du commerce interprovincial et international des boissons alcooliques. D'après cette loi il n'est pas permis de transporter de la boisson alcoolique d'une province dans une autre, et les violateurs s'exposent à des peines sévères. On a été d'avis que le gouvernement fédéral ne pouvait légiférer en cette matière sans la lecture d'une lettre du ministre de la justice revendiquant en faveur du gouvernement le droit. Les sénateurs Lynch-Staunton et Bernard ont opiné que le fédéral avait ce droit quand les provinces étaient prohibitionnistes; mais qu'il ne l'a plus depuis qu'elles ont adopté le système de contrôle gouvernemental.

Plusieurs sénateurs ont ajouté que la loi fédérale ne faisait qu'être ajoutée à des lois provinciales, et que le coupable subirait légalement des châtiments et des autorités provinciales et des autorités fédérales, si la présente loi était acceptée. Il y a aussi le point de vue des touristes, qui en seraient grandement incommodés.

Le sénateur Lynch-Staunton a présenté un amendement faisant exception pour le transport d'une province à l'autre de boissons alcooliques en quantité d'un demi-gallon ou moins, amendement qui a été adopté par 37 voix contre 27, sept libéraux ayant voté en faveur de l'amendement et sept conservateurs contre.

Le sénateur Dandurand a ajouté que les provinces ont demandé la présente loi, et que le fédéral a le contrôle de toutes les importations, du Canada avec les pays étrangers, ou entre les provinces canadiennes. A propos des punitions le sénateur Lynch-Staunton a proposé en amendement que la punition, au lieu d'être fixée de \$200 à \$1,000, ou de trois à six mois de prison, soit laissée à la discrétion du juge. Le bill sera considéré de nouveau aujourd'hui.

Quand la Chambre Haute se fut mise à étudier le bill de la commission du port d'Halifax, le sénateur Ross, après avoir souligné les progrès de ce port et les désavantages d'une augmentation des droits sur les vaisseaux, a proposé l'amendement suivant: Que la Commission du port d'Halifax n'ait pas le pouvoir d'augmenter les droits présents qui frappent les vaisseaux qui utilisent ce port.

Le sénateur Dandurand a dit que le gouvernement ne pouvait accepter cet amendement parce qu'il accorderait à une commission du havre des pouvoirs qu'aucune commission n'a encore exercés jusqu'à présent. L'amendement a été défilé par 34 voix contre 18, et le bill a subi ensuite sa troisième lecture. Le sénateur Dandurand a expliqué ensuite le bill amendé le code criminel. Les raisons de cette clause 98 au code criminel n'existent plus, de sorte que la clause elle-même est inutile. D'ailleurs elle a causé du mécontentement partout, surtout chez les ouvriers.

\$1,000 pour un accident d'auto

Le juge Weir a condamné Alphonse Beauvais à payer \$1,000 à Mme Azilda Morand et \$185 à Mme W. Chayer. Les deux femmes ont été blessées par l'auto du défendeur le 13 novembre 1927, à l'angle des rues de Montigny et St-Christophe.

L'armistice en Chine

Londres, 8. (S.P.A.) (Dernière heure). — Chang Tso-Lin, dictateur du nord, a envoyé un télégramme à toutes les autorités civiles et militaires à travers la Chine, dit aujourd'hui une dépêche de Pékin, proclamant une cessation temporaire des hostilités entre les nordistes et les sudistes à cause de la situation critique qui existe du fait de l'intervention japonaise dans la province du Chan-Toung.

Londres, 9. (Par l'agence Reuters). — Une dépêche de Pékin mande qu'on apprend de source certaine que Chang Tso-Lin, le dictateur nordiste, a décidé de répandre à travers toute la Chine un télégramme annonçant la cessation de la guerre civile entre le Nord et le Sud à cause de la situation critique de Chantoung du point de vue international. Il paraît que le télégramme proposera une coopération du Nord et du Sud pour le règlement de l'affaire de Tsinan. On croit que ce télégramme sera publié ce soir.

Les voleurs de sacoches

Le juge Perrault a condamné J.-Adrien Chaumont, coupable d'avoir volé 80 sacoches, à six mois de prison. Chaumont avait organisé une société pour l'exploitation des sacoches. Accompagné de deux aides, il partait chaque matin, à 5 heures et demie et faisait le tour des églises. Ses aides opéraient durant la distribution de la communion, alors que les fidèles laissaient les sacoches dans leur banc pour aller communier.

Chaumont attendait ses gens à la porte et les conduisait à une autre église. Il était le trésorier de la compagnie et percevait les fonds trouvés dans les sacoches. Les spécimens de luxe étaient conservés pour cadeaux aux amis, mais les sacoches communes étaient brûlées.

A l'insu de Me Dion

Le juge Ducloux a pris en délibéré la cause en libelle de M. Robert Sweezy contre Me J.-A.-E. Dion. Le Robillard et al. pour distribution de copies d'une poursuite au montant de \$7,000,000 intentée contre M. Sweezy par la Transportation Power.

M. N. Cantin n'a pas comparu ce matin, et la chose en est restée là. Le notaire Ecramé a témoigné. Il a déclaré qu'il était allé chercher les copies de la poursuite, de son propre chef, à l'insu de Me Dion et que ce dernier n'en a su quelque chose que sur une lettre de protestation du bureau légal Holden et Meredith.

Les aviateurs du Bremen partent pour Philadelphie

Curtiss Field, N.-Y., 9 (S.P.A.) — Les trois aviateurs qui ont traversé l'Atlantique à bord du monoplane Bremen, sont partis à bord du F-13, pendant du Bremen, à 10 h. et quarante minutes ce matin, pour Philadelphie, la première étape d'un voyage aérien à travers les États-Unis et le Canada.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 9 (D.N.C.) — La pression a diminué au-dessus des grands lacs et des États du centre, tandis que la dépression centralisée hier au-dessus de la côte sud de l'Atlantique se dirige lentement vers le nord; une dépression semblable se fait maintenant sentir au-dessus de l'est du Manitoba. Le temps est beau et chaud dans les provinces de l'ouest et beau et un peu plus frais à l'est de l'Ontario.

PREVISIONS

Grands lacs et baie Georgienne — Beau et modérément chaud; jeudi, beau et averse probables sur le soir.

Nord Ontario — Beau et plus doux; jeudi, nuageux et doux, averse partielles.

Vallée de l'Outaouais, haut et bas Saint-Laurent — Beau et modérément chaud; jeudi, beau dans la partie est, incertain et pluie probable dans la partie ouest.

Lac supérieur — Vents frais et modérés, généralement beau et doux aujourd'hui et jeudi; averse probables en certains endroits.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta — Beau et un peu plus frais ce soir et jeudi.

L'ouverture de la rue Lacombe

Une délégation du quartier Mont-Royal, dirigée par l'échevin J. B. Rochon, s'est présentée devant le comité exécutif ce matin pour demander l'ouverture de la rue Lacombe sur toute sa longueur. Le comité a pris la demande en considération.

Diner à bord du Lahn

Le capitaine Alfred Lehr et les officiers du Lahn, le cargo du Lloyd allemand qui vient d'inaugurer un nouveau service entre Montréal et l'Allemagne, recevront les armateurs locaux à souper ce soir. Il y aura ensuite inspection du navire et discours par le baron Von Ascheberg, gérant des services extérieurs de la North-German Lloyd à New-York.

M. Pierre Casgrain

On annonce que M. Pierre F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay aux Communes — et whip général du parti libéral à Ottawa, vient de quitter la société légale McGibbon, Mitchell, Casgrain, McDougall & Stairs et exercera désormais seul sa profession d'avocat, immeuble Berthelot, rue Saint-François-Xavier, à Montréal.

A la tombe de Caruso

Naples, Italie, 9 (S. P. A.). — La veuve du célèbre ténor Enrico Caruso, Mme Dorothy Park Benjamin, a visité avec sa fille Gloria la tombe de son mari dans la chapelle de la famille Canessa, au cimetière de Naples.

Les visiteurs étaient accompagnés de plusieurs parents du défunt. Elles passeront quelques jours ici.

Pour réparer l'Italia

Baie King, Spitzberg, 9. (S.P.A.) — On a débarqué aujourd'hui du navire Gite de Milan les matériaux nécessaires pour réparer le dirigeable Italia avant qu'il ne parte en voyage d'exploration vers le pôle nord et les régions désertes de l'Arctique. La température était excellente et le temps très clair.

La semaine du nettoyage

La section du nettoyage et de l'embellissement de l'organisation d'une semaine de nettoyage, de peinture et d'embellissement tiendra une réunion cet après-midi, à 4 heures 30, à la chambre des échevins, à l'hôtel de ville.

Les automobilistes pourront faire le tour de la Gaspésie au milieu de l'été

La route provinciale de ceinture est presque terminée

Québec, 9 (D.N.C.) — La route de ceinture de la Gaspésie sera ouverte aux automobilistes vers le milieu de l'été. Le chemin qui relie Ste-Anne-des-Monts à Gaspé a 132 milles, et est déjà terminé sur une longueur de 91 milles. Lorsque l'hiver arriva, 15 autres milles étaient en construction et il ne reste plus que 25 milles à faire. Du côté de la Baie des Chaleurs, les travaux sont terminés sur une longueur de 132 milles, 11 milles étaient en construction au début de l'hiver et il ne reste plus que 68 milles à construire.

M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, qui nous donne ces renseignements, dit que les travaux sont commencés et marchent avec activité.

L'ETAT DES ROUTES

Plusieurs nouvelles routes ont été ouvertes hier, au trafic lourd. Ce sont celles de Coaticook-Magog et

Ayerscliff et Magog et Georgeville. Montréal-Québec, à partir des Trois-Rivières jusqu'à la limite ouest de Maskinongé. Montréal-Mont-Laurier, de Montréal à St-Jérôme. Beauceville-Sherbrooke, de Saint-Evariste à Winslow. Victoriaville-Woburn, de Mégantic à Woburn.

De Yamachiche à Charette, ainsi qu'à Ste-Geneviève de Batiscan, la route Montréal-Québec reste fermée au trafic lourd.

La route Ste-Anne des Monts à Gaspé est ouverte jusqu'à Matapédia, mais n'est pas recommandable.

La route Lévis-Rimouski, est également ouverte et les autos peuvent se rendre facilement jusqu'à Mont-Joli.

De Rivière-du-Loup à Edmundton, le chemin est passable. Dans le district de Québec, la plupart des routes sont encore fermées au trafic lourd.

LE "QUÉBEC" EN ROUTE POUR MONTRÉAL

LE NOUVEAU NAVIRE DE LA C.S.L. ARRIVE CET APRES-MIDI A TROIS HEURES. LE TADOUSSAC EST A SOREL

Le Québec, le nouveau navire de la Canada Steamship Lines, est parti de Lauzon où il a été lancé il y a trois semaines, pour Montréal. Le vapeur a été signalé ce matin à 8 h. 20 à Portneuf et il sera à Montréal à 3 h. cet après-midi.

Durant son séjour à Montréal, le navire sera mouillé et préparé pour l'inauguration de son service qui aura lieu le 15 mai prochain.

LA GLACE DANS LE GOLFE

Il y a encore de la glace en plusieurs endroits dans le golfe. Le poste des signaux du ministère de la marine et des pêcheries à Pointe-Aumour rapporte ce matin qu'une ouverture s'est faite dans la couche de glace qui recouvre le détroit. Le poste de Belle-Isle rapporte des glaces épaisses flottant du côté est, des glaces éparpillées dans le détroit et 16 banquises.

LE TADOUSSAC A SOREL

Le Tadoussac, le nouveau navire de la Canada Steamship Lines, est arrivé à Sorel ce matin. Il y aura réception à bord à Sorel, puis aux Trois-Rivières et enfin à Québec, avant que le vapeur n'entreprenne son service régulier le 15 mai.

ESCALE A HALIFAX

Le Tuscania, de la Canard, le Calcedonia et le Camerota, de l'Anchor-Donaldson, feront escale à Halifax les 10, 18 et 25 août pour prendre les passagers qui préfèrent voyager par la route canadienne.

M. DE PONCHEVILLE PARTIRA DE NEW-YORK LUNDI

M. le chanoine Thellier de Poncheville, prédicateur du carême à Notre-Dame, s'embarquera lundi matin à 11 heures à bord du De Grasse, de la Cie Générale Transatlantique, pour retourner en France.

Les pêcheries

Le rapport de la Commission fédérale d'enquête

Les enquêteurs recommandent la création d'un ministère distinct pour les pêcheries — La question des chalutiers à vapeur — La pêche au homard — L'épaulon — Propreté nécessaire dans la manipulation du poisson — L'enseignement technique — Les coopératives

Ottawa, 9 — Dans le rapport de la Commission royale des Pêcheries déposé en Chambre hier après-midi par M. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, il y a un grand nombre de recommandations d'importance majeure sur les pêcheries canadiennes. Ces recommandations affectent principalement les Provinces Maritimes et la province de Québec. Quelques-unes, une fois converties en lois, auront un effet très considérable sur l'industrie de la pêche dans le Dominion entier.

La Commission recommande la création d'un ministère distinct des pêcheries. L'an dernier le gouvernement a reçu l'approbation générale en créant le poste d'un sous-ministre pour les pêcheries; cependant les cinq commissaires royaux ont trouvé qu'il y avait encore plus à faire et qu'il était nécessaire d'avoir un ministère distinct. Cette recommandation est unanime de la part des commissaires.

D'ailleurs les commissaires présentent un rapport unanime sur toutes leurs recommandations moins une, celle de l'importante question des "steam-trawlers". Quatre commissaires voudraient qu'à partir du premier juin 1929 des lois prohibent l'opération de ces "steam-trawlers" des ports canadiens, et le président MacLean, de la Commission, diffère d'opinion avec ses collègues sur ce seul point.

"Nous croyons, disent les commissaires, qu'un des remèdes à la situation présente est la prohibition totale des steam-trawlers opérant d'un port canadien, remettant leur cargaison aux ports canadiens, ou s'approvisionnant de combustible ou de vivres dans les ports canadiens. Et nous recommandons l'adoption de mesures législatives prohibant à partir du premier juin 1929 l'opération de ces steam-trawlers des ports canadiens". Les commissaires énumèrent ensuite les raisons de leur décision.

M. MACLEAN EST DISSIDENT

Le président MacLean ne partage pas l'avis de ses collègues sur ce sujet. Tout en regrettant une diminution dans le nombre des pêcheurs côtiers, le juge MacLean n'est pas prêt à admettre que la faute en soit aux embarcations à essence, qui accumulent le poisson en certains endroits et en affectent par conséquent les prix, — du moins sans plus de preuves qu'à présent. Les preuves actuelles n'autorisent pas des conclusions certaines, dit-il. Le rapport minoritaire fait plusieurs recommandations pour remédier à cette situation.

RAPPORT VOLUMINEUX

Le rapport des commissaires est assez volumineux. Il comprend au moins 300 pages de textes, de cartes, de statistiques, etc. La cinquantaine de sujets sont étudiés. La méthode est la suivante: dans un récit qui expose la situation actuelle des pêcheries on a intercalé aux endroits convenables les recommandations à mesure qu'elles s'imposaient. Un des chapitres les plus importants a trait à la pêche au homard. D'autres parlent du saumon, des huîtres et d'autres variétés de poissons. Il est question aussi des secours aux pêcheurs, du transport, du trafic, du genre de vie, de l'inspection, de l'administration des pêcheries et de maints autres sujets d'un intérêt spécial aux pêcheurs.

Pour recueillir les preuves sur tous ces sujets la commission a tenu 49 séances dans des endroits stratégiques des provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard. La première séance, pour fin d'organisation, a eu lieu à Campbellton, N.B., le 13 octobre 1927. Puis la commission s'est rendue à Gaspé, Qué., où a eu lieu la première séance publique. Les séances ont duré à Pugwash jusqu'au 14 novembre, puis un ajournement au premier décembre eut lieu. La Commission a siégé du premier au 14 décembre à Halifax, après quoi eurent lieu les vacances des fêtes. La dernière série de séances a eu lieu du 23 janvier à Campbellton au 10 février à Toronto. Parmi les nombreux témoins qui ont été examinés il y en a eu de toutes les classes intéressées directement ou indirectement aux pêcheries.

LES COMMISSAIRES

Le président de la Commission Royale des Pêcheries était le juge A.-K. MacLean, président de la Cour d'Échiquier du Canada, qui avait pour collègues Cyrus MacMillan, de l'Université McGill, de Montréal; M. R.-L. Bill, de Lockport, N.-E.; M. Joseph Monbourquette, de l'Ardoise, N.-E.; M. J.-G. Robichaud, de Shippegan, N.-B. La commission avait pour aviseur légal, M. Fred-C. Pearson, d'Halifax, et M. E.-S. Carter, de Saint-Jean, comme secrétaire. L'avocat Potter, de Lunenburg, N.-E., était assistant de l'aviseur légal. M. Casey, du ministère de la marine et des pêcheries, a accompagné la Commission Royale partout, et c'est lui qui a arrêté l'itinéraire de cette commission. La commission a siégé dans les endroits les plus reculés des campagnes comme dans les centres urbains les plus populeux. Il existe un rapport officiel des dépositions des nombreux témoins qui ont été examinés.

DANS UN ETAT PENIBLE

Dans maints cas les commissaires ont trouvé des pêcheries dans un état pénible et ils recommandent des mesures radicales pour les sauver de la disparition totale. C'est le cas particulièrement de la pêche au homard, qui est si importante dans la province de Québec comme pour les Provinces Mariti-

Navigation

Une visite au "Tadoussac"

LE NOUVEAU NAVIRE DE LA CANADA STEAMSHIP LINES EST LE SUMMUM DU CONFORT, DU LUXE ET DE L'AMENAGEMENT DE HAUT COUT

Coquet, pimpant, coiffé d'une multitude de petits drapeaux multicolores qui lui faisaient une chevelure frisant sous la brise comme l'ondulation Marcelle la mieux réussie, le Tadoussac de la Canada Steamship Lines a fait hier ses débuts dans le monde et était ses attraits devant un public nombreux et admirateur.

Nous l'avions vu il y a trois semaines, à Lauzon, au moment où il sortait des chantiers maritimes, revêtu de son uniforme blanc souligné de rouge et du noir de ses chemises. Dehors, il faisait une vilaine journée de grisaille printanière avec de gros nuages chassant bas dans un ciel lourd et déversant sur la tête des personnes venues au lancement du Québec une gribouille humide qui glaçait jusqu'aux os.

Mais hier, il recevait chez lui, par un beau soleil qui dorait même la poussière lourde du quai Victoria. Depuis quelques jours, les tapissiers l'ont habillé et ont troqué son uniforme simple contre de beaux habits luxueux et gais.

Dés que le visiteur fait connaissance avec le Tadoussac, il a l'impression du confort et du discrètement luxueux. L'antichambre, qui est comme la main tendue vers lui, est gais avec son parquet de tilleul, ses murs panellés en noyer, ses lanternes en cuivre repoussé et ses meubles Louis XIV en noyer recouvert de cuir brun.

La salle à manger, encadrée de larges fenêtres basses, permet au gourmet d'admirer en mangeant le paysage unique du fleuve qui se déroule sous ses yeux, sur l'écran argenté du fleuve, comme le plus beau film de voyage. Les parquets sont en marbre du Tennessee et les murs en panneau de noyer; les lustres ont été coupés dans du cristal anglais et l'ameublement est du style Chippendale foncé, en cuir rouge antique. Les rideaux de damas rouge de Nankin avaient la blancheur immaculée des nappes de fine toile et de l'argenterie chiffée.

A l'avant de chacun des trois ponts, un boudoir qui est en même temps un solarium et un poste d'observation tend les bras de ses fauteuils fins ivoire et foncés de crottes claires au voyageur avide de repos et de beauté, après la routine du travail.

La salle de musique, avec son plancher luisant de ciré, ses tapis de Khorassan en deux teintes de bleu qui contrastent avec les murs de chêne décorés en gris argenté, attire malgré soi; hier l'orchestre de Jerry Shea, impresario de la compagnie, a joué de tout l'après-midi pour les visiteurs qui bien qu'ils fussent pressés peut-être, s'asseyaient un quart d'heure, dans les fauteuils de noyer solide, style William and Mary, décorés de damas de soie et de tapisseries claires.

Le fumoir, avec ses fauteuils de chêne antique, foncés de cuir fauve, a un air viril. Les cabines ordinaires sont spacieuses; elles donnent toutes à l'extérieur et possèdent toutes les commodités modernes: eau chaude et froide, cabinet de toilette pour la plupart, veilleuse qui s'allume automatiquement lorsque les lustres sont éteints.

Ici, la compagnie a montré son souci de populariser l'industrie du terroir; les lits ont des couvre-pieds de toile écarlate du pays, avec les couvertures de flanelle que savent faire nos fermières; les couvertures de plancher sont des catalogues versicolores tissés chez nous.

Les cabines de luxe, il y en a 34, sont toutes décorées de couleur différente et les tentures et les couvertures de lits sont comme celles des cabines ordinaires, sorties des métiers du terroir.

ET LA CUISINE

M. Payne, qui comme tous les autres à bord d'ailleurs, parle très bon français, a tenu à nous accompagner lui-même pour nous en faire voir tous les détails. D'abord, tout ce qui se mange, à part le pain, est fait à bord. Nous avons vu de délicieux petits fours, éclairs, moka, etc., etc., sortis des fours automatiques du bateau, bien rangés dans les glacières. Toute la batterie est en aluminium résistant comme de l'argent et tout est cuit à la vapeur. Il faudrait des colonnes pour donner en détail comment, avec le minimum d'effort, on peut obtenir le maximum de rendement, grâce au pétrin automatique à trois vitesses; au petit appareil ingénieux qui bout les oeufs, 2, 3, 4 ou 5 minutes, selon votre goût sans que le garçon ait à les surveiller; comment les légumes sont cuits à l'étuvée dans une bouillotte dont la vapeur se retire automatiquement pour ne pas brûler les mains du cuisinier dès qu'il en ouvre la porte; comment la vaisselle est lavée et stérilisée par une machine moderne qui fait le travail, intelligemment, d'ailleurs; comment la glace se fabrique toute seule. Partout s'étale un luxe de propreté. Tous les légumes sont lavés à l'eau potable que l'on sert aux passagers et non avec celle que l'on puise au fleuve; la glace elle-même est faite et lavée avec cette eau. Partout, luxe de confort, luxe de beauté, luxe de propreté.

Le Tadoussac, qui sera affecté au service Montréal-Québec, avec le Québec, qui vient d'être lancé, à partir du 15 mai, mesure 359 pieds de longueur, 70 pieds de largeur et 21 pieds de profondeur.

Lundi, M. T.-R. Enderby, gérant général de la C.S.L. et le capitaine Gagné, ont reçu à bord le maire Camillien Houde, le sénateur Raoul Dandurand, le juge Amyot, le juge Lane, M. C.-F. Sise, président de la Cie du téléphone Bell et plusieurs autres.

L'économie coopérative

Rome, 9. (S.P.A.) — Mussolini a déclaré, dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration de la troisième convention de la Confédération des syndicats fascistes, que le siècle actuel verrait une nouvelle forme d'économie — l'économie coopérative, — comme le XIX siècle a vu l'économie capitaliste.

Interrompu par de fréquents applaudissements, le "duce" a fait l'exposé de la longue lutte que le fascisme a livrée aux tendances bolchevistes. Il a tourné en ridicule la doctrine marxiste, et a rendu un vibrant hommage à l'esprit d'abnégation des classes laborieuses italiennes, qui ont accepté une réduction de salaires, afin d'aider à remporter la "bataille de la lire".

Sans faire une allusion directe à la désapprobation que le pape a exprimée ces derniers temps, à l'égard de certaines méthodes fascistes, Mussolini a fait, à plusieurs reprises, des remarques sarcastiques à l'adresse de ses critiques.

Nouvelle école pour Italiens catholiques

La séance du bureau central de la Commission des écoles catholiques a eu lieu hier après-midi. Les commissaires ont accepté la soumission de M. Ulric Boileau, pour la construction d'une école pour les Italiens catholiques, à l'angle des rues Dorchester et Saint-André. La soumission de M. Boileau, faite pour \$108,000 était la plus avantageuse.

L'école devra être livrée aux commissaires le 15 septembre.

Succès oblige!



Organisé par la White Star avec le concours du journal Le Devoir

France-Italie-Suisse

Angleterre - Espagne

Visite du "Pays des Ancêtres": Normandie, Bretagne, Pays Basque, Guyenne, Touraine.

52 Jours • • 32 Villes

TOUS FRAIS COMPRIS \$675 CLASSE CABINE \$575 CLASSE TOURISTE TROISIEME

Départ de Montréal et Québec

Le 26 juillet à bord du "Megantic"

C'est le moment de s'inscrire pour

Voir l'Europe Cette Année

en agréable compagnie de compatriotes distingués

En raison du nombre rapidement croissant d'inscriptions, nous ne saurions trop conseiller aux voyageurs éventuels de prendre le plus tôt possible leurs dispositions.

RENSEIGNEMENTS donnés avec le plus grand plaisir par correspondance ou verbalement. Aucune obligation de votre part.

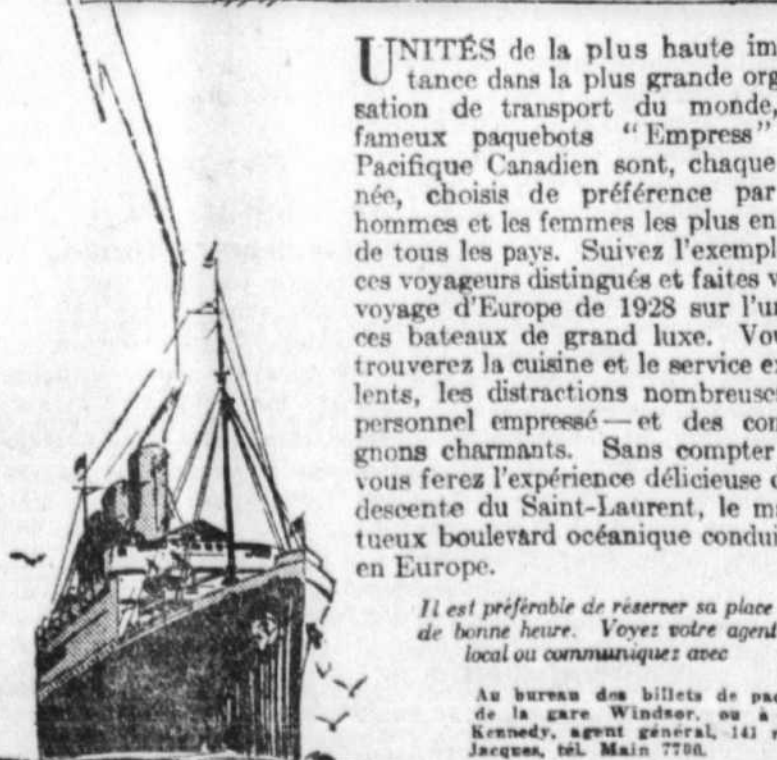
Demandez le prospectus. Vous constaterez qu'il était impossible d'établir un plus beau programme pour ce séjour en Europe, à un prix aussi avantageux.

Ecrivez-légitimes — ou venez

LE DEVOIR Service des Voyages 336 Notre-Dame Est MONTREAL ou à l'agent de votre localité

LAURENT TURCOTTE Directeur du Service de Langue Française 485 McGill, MONTREAL

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN



Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Pour tous renseignements des voyageurs de la Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout.

Les Lithinés du Docteur Gustin

SONT SOUVERAINS CONTRE Acide Urrique, Rhumatismes, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Font une excellente boisson Ne coûtant que 5 cents la bouteille, et qui assure une excellente digestion. Délicieuse en tout temps. PRODUIT DE FRANCE En vente dans toutes les pharmacies. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour faire 12 grosses bouteilles d'un litre. Prix 60c franco par poste sur réception du prix. La Cie Canadienne des Agences Modernes 345, rue Ontario Est, 345 Montréal

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances 232, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 3953-4653 Montréal

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.B., M.A.L. Jean Fauteux, L.L.B. BLAIN & FAUTEUX AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 12, 50, rue Notre-Dame ouest Montréal

Jacques Cartier, L.L.B. Jean Victor Cartier, L.L.B. L.-J. Barcelo, L.L.B. J.-Eug. Rivard, L.L.B. Tél. Lanc. 7513

Cartier, Barcelo et Rivard AVOCATS

Chambre 703A, Immeuble "Power" 55, rue Craig ouest Montréal

MAURICE DUPRE, L.L.B., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR de l'Étude Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent Immeuble Merin 111, COTE DE LA MONTAGNE. Téléphones: 212 et 213 QUEBEC

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND

AVOCATS Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques P. St-Germain, L.L.B. L. Guérin, L.L.B. P. Paquet-Raymond, L.L.B.

Vanier & Vanier

AVOCATS Anatole Vanier, Guy Vanier, 241, rue Saint-Jacques

BANDAGISTE — ORTHOPEDISTE

C. MARTIN

Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, bandages herniaires, etc. Chaises pour invalides à vendre ou à louer. Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité. 36 et 38 RUE CRAIG EST DÉPT D 1-12-28

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460.)

Compagnie d'Assurance sur la Vie



LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" — disait Lafontaine

Notaire

Main 1859

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques - Montréal

Professeur

Tél. Uptown 4995

René Savoie, I.C.I.E.

Bachelier ès-arts et sciences appliquées. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Cours classiques, commerciaux, leçons privées. 698 SHERBROOKE — OUEST

Cinquième Voyage de la Liaison Française via le CANADIEN NATIONAL

du 2 au 21 juillet, 1928

Sous les Auspices de LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

organisé par LES MISSIONNAIRES COLONISATEURS DU CANADA

de l'Ouest et surtout la merveilleuse Vallée de la Rivière-la-Paix, les Rocheuses, Jasper Park et Vancouver. Pour prix, conditions du voyage, et renseignements, s'adresser à: Rév. J.-A. OUELLETTE 337, Notre-Dame Est MONTREAL — ou — Rév. L. DESCHENES 665, rue Saint-Jean QUEBEC

— aussi — J.-P. MARION, Ag. de District, Can. National, Gare Bonaventure, Montréal. J.-E. LaBLANC, Ag. de District, Can. National, Québec, Qué.

ou à tout agent de "CANADIEN NATIONAL"

La Page Féminine

ECHOS ET COMMUNICATIONS

MAUEL DE DIETETIQUE

Manuel de diététique (à l'usage des écoles ménagères), par les Soeurs Grises de Montréal. In-12, 422 pages, 1927. Prix \$1.10 l'unité. S'adresser chez les Soeurs Grises, 1190, rue Guy, ou dans les librairies de Montréal et de Québec. (15 sous pour les frais postaux).

Ce livre, destiné aux écoles ménagères, que les Soeurs Grises ont organisées chez elles et qu'elles dirigent avec tant de compétence, est écrit avec beaucoup de soin et par des techniciennes. Il renferme dans ces 62 leçons toute la théorie qu'il suffit de connaître en diététique et toutes les recettes que nous pouvons réussir chez nous, parce qu'on n'y mentionne que les choses qui nous sont accessibles, et qu'on y donne les mesures employées dans notre pays. Ce livre, écrit en français et pour nous, par des personnes compétentes et possédant un sens ménager pratique, sera le bienvenu non seulement parmi les élèves des écoles ménagères, mais chez toutes nos mères de famille qui tiennent à la bonne tenue de leur maison et ne dédaignent pas de consulter à l'occasion un manuel. Utile en tout temps, ce manuel le deviendra particulièrement lorsqu'on voudra savoir ce qu'il faut donner aux enfants, aux malades, aux convalescents, et comment on doit s'y prendre pour préparer les plats indiqués. Toutes les questions se rapportant à la diététique (la valeur nutritive des aliments, les vitamines par exemple) y sont exposées clairement et sobrement. Un dictionnaire explique les termes de cuisine.

Tous les chapitres de la cuisine défilent dans cet excellent manuel, chacun accompagné de nombreuses recettes réalisables et éprouvées (bouillons, œufs, soupes et potages, légumes, viandes, gibiers, poissons, farces, sauces, salades, desserts chauds et froids, sauces pour desserts, gâteaux et sucreries). Et si l'on veut s'occuper plus spécialement des malades, on n'aura qu'à consulter les tisanes, les sucs de fruits, les limonades, les décoctions salines, les bouillons pour malades et convalescents, les panades et les eaux albumineuses. On y trouvera également des menus pour les enfants de 10 à 14 mois, de 14 mois à 2 ans, de 2 à 6 ans, de 6 à 18 ans, et pour les cas pathologiques suivants: obésité, constipation, diarrhée, entérite, gastro-entérite, dyspepsie, gastrite aiguë ou chronique, maladies des reins, du foie, rhumatisme, diabète, fièvre typhoïde.

Les gardes-malades devraient toutes se procurer ce volume; il leur rendrait les plus grands services en les tirant constamment d'embarras et en leur fournissant parfois des renseignements que beaucoup de médecins ignorent. En voici un exemple: dans le tableau des eaux minérales, on y verra mentionner, à côté de l'eau de Vichy, les eaux minérales canadiennes (Joliette, Berthier, Saint-Benoît, Saint-Germain de Kamouraski). Autre exemple: le chapitre sur les vitamines leur donnera non seulement la définition physiologique de ces substances, mais tout un tableau de la teneur des aliments en vitamines.

Ce Manuel de Diététique, qui avait déjà l'approbation des autorités sanitaires et provinciales, a reçu en février 1928, celle du Conseil de l'Instruction publique.

Congrès International
Extrait de la *Garde-Malade*
Canadienne-Française (avril 1928)

AGENDA FEMININ

DEMAIN, 10 MAI

Le pèlerinage annuel des Enfants de Marie de la Congrégation Notre-Dame à la chapelle Notre-Dame de Bonsecours aura lieu demain, jeudi, 10 mai, à 8 heures 30 a.m., de l'heure avancée. La messe sera célébrée par le directeur de la Société, qui prononcera également l'allocution de circonstance.

Feuilleton du "Devoir"

La Fleur de Kilmore-Castle

par la Baronne de Bouard

(Suite)

La petite bonne, effrayée et troublée, répondit "oui" de la tête, d'un mouvement machinal et stupide.

— Mam'zelle Florence, petite Flor... Mon Dieu! vous n'allez pas monter là-haut?... balbutia-t-elle.

Mais l'enfant, déjà, n'était plus là pour l'écouter.

Légère comme un oiseau, elle avait franchi l'escalier et s'arrêtait frémissante sur le seuil de la chambre de Mme Dally.

La tranquille majesté de la mort la frappait d'un respect invincible, entremêlée d'un vague effroi.

Mon carnet

9 mai 1928.

En ces derniers temps, partout chez les pâtisseries, confiseurs et épiciers, on liquidait les objets en chocolat, non vendus pendant les fêtes de Pâques.

Dans bon nombre de vitrines étaient étalés, dépouillés de leur parure pascale, oeufs, poissons, gentils animaux, si coquettement offerts il y a quelques semaines, à la convoitise enfantine.

Après d'une de ces friandises une étiquette portait cette inscription: "Lapin défraîchi offert à un prix de solde, 50 cents". Et la foule passait, indifférente, et les regards des enfants n'étaient nullement attirés par le pauvre lapin humilié.

Oh! caducité des choses!...

Mignon

CHEZ NOS SOEURS D'OTTAWA

S. G. MGR FORBES PRESIDAIT, LE 25 AVRIL DERNIER, A L'OUVERTURE DES SEANCES D'ETUDE DE LA 10e REUNION GENERALE ANNUELLE DE LA FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANCAISES — LES RAPPORTS DE L'ANNEE ECOULEE ONT ETE DEPOSES.

Mme P.-E. Marchand, fondatrice et depuis, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, à Ottawa, a été élue par acclamation, pour la onzième fois, présidente générale de la Fédération, le 25 avril après-midi. Cette élection a eu lieu au cours de la première séance d'étude de la 10ème assemblée annuelle de la Fédération, à l'ouverture de laquelle S. G. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, assistait.

La séance d'étude s'est tenue dans la salle de l'Institut Jeanne d'Arc, sur la rue Sussex; Mme P.-E. Marchand, présidente générale de la Fédération, occupait le fauteuil. S. G. Mgr Forbes était accompagné de M. l'abbé René Martin. Parmi les autres visiteurs, on remarquait: le R. P. U. Robert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; le R. P. F. Robert, Capucin, curé de la paroisse Saint-François d'Assise; M. P.-E. Marchand, et M. l'avocat Leduc, aviseur légal de la Fédération.

Une soixantaine de déléguées des différentes sections de la ville et de la province, voire de Sudbury, Ont., ont pris part aux délibérations. On remarquait également deux représentants de la section de Winnipeg.

L'enregistrement des déléguées eut lieu à 2 heures et la séance d'étude commença à 2 heures 30. On fit la prière d'ouverture, sous la présidence de Mgr Forbes lui-même.

MGR FORBES

Mgr Forbes commenta favorablement le rapport qu'on lui avait fait parvenir à l'avance, et félicita sincèrement les dames de leur travail intense dans presque toutes les sphères. Il les encouragea fortement dans leur oeuvre et dans le bien qu'elles poursuivaient dans les diverses parties de la province d'Ontario et du Dominion.

Il y eut ensuite lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale, par Mlle A. Bélanger, secrétaire archiviste générale. Ce fut ensuite la présentation et l'adoption des motions dont il avait été donné avis auparavant.

DEUX PROPOSITIONS

On remarquait deux propositions importantes. La première est une requête demandant que toutes les publications des ministères fédéraux du gouvernement canadien soient imprimées en même temps en français aussi bien qu'en anglais. La deuxième est à l'effet d'établir des sections provinciales de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, pour favoriser la fondation de nouvelles sections et partant, l'expansion de l'oeuvre.

DIFFERENTS RAPPORTS

Mlle A. Bélanger, secrétaire archiviste du bureau de direction, présente ensuite le dixième rapport annuel des activités du bureau de direction pendant l'année 1927.

Les rapports des activités et des finances des diverses sections de la Fédération, présentés par les déléguées sont élogieux et ils démontrent l'oeuvre magnifique accomplie par les dames de la Fédération. Toutes les sections accusent des activités intenses; leur champ d'action est vaste et comprend des oeuvres louables; parmi les excellentes oeuvres mentionnées dans plusieurs rapports, on remarqua les suivantes: l'union des familles canadiennes-françaises; les encouragements accordés aux élèves des écoles par des prix scolaires ou autres organisations; la diffusion de la bonne chanson et du bon journal; la visite et le soulagement des malades et des pauvres; les quêtes et les dons à l'Eglise ou à d'autres bonnes oeuvres; et une foule d'autres oeuvres religieuses, patriotiques, philanthropiques, etc.

La séance d'étude a été suivie d'une bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, à laquelle S. G. Mgr Forbes a officié. La 10e assemblée générale s'est terminée par une magnifique réception tenue dans les salons du Couvent de la rue Rideau, et à laquelle ont pris part Mgr l'Archevêque, des membres du clergé, et plusieurs invités.

Mariage

Le mariage de M. Jean Belland, professeur de violoncelle, avec Mlle Jeanne Pissot, du Mans, (Sarthe), France, a été célébré le 5 mai à la cathédrale Saint-Julien du Mans.

LETRES DE FADETTE

Toutes les séries. 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Un mauvais livre

Séduit par l'éclat de son titre. Pour chasser l'ennui d'un moment. Je viens d'ouvrir sur mon pupitre Un livre paru récemment. Dans un frais style qui se joue, Avec des airs d'Éliacin, L'auteur y salit, y bafoue Le beau, le vrai, le pur, le sain.

La trame est sans délicatesse. Mais le coloris est savant... Et je m'arrête avec tristesse. Sans vouloir aller plus avant; Les artistes sont des apôtres; Je songe, douloureux émoi; Que d'autres jeunes gens, bien d'autres! Lirent ce livre mieux que moi;

Il s'ouvrira sur bien des tables Trainera sous bien des chevet... Ce sont des fleurs épouvantables Que tous les beaux livres mauvais; Près d'elles on fait une pause. Mais, sur leurs pétales émus, Souvent l'abeille qui se pose A la ruche ne vient plus.

Jules BOURRON

GAI! FRICOTONS!

Beignes de noix. — Battez ensemble, en crème, 1 tasse 1-4 de sucre granulé fin et 1-4 de tasse de graisse. Ajoutez 2 oeufs bien battus, 1 tasse 1-2 de lait, 1-2 cuillerée à table de sel, 1 cuillerée à table de vanille et une cuillerée à table d'essence de citron, 2 tasses de noix hachées — la sorte que vous préférez — 4 cuillerées à thé de poudre à pâtisserie sâssée dans un peu de farine et assez de farine pour faire une pâte molle. Étendez sur la planche à pâtisserie, découpez avec un découpoir pour les beignes ou par bandes que vous tortillerez de la traditionnelle manière. Faites frire jusqu'à obtention d'une belle couleur dorée dans de la graisse bouillante.

BISCUITS EPICES

Battez bien trois oeufs afin qu'ils soient très légers; ajoutez-leur graduellement 1 tasse 1-2 de cassonade.

de. Battez 5 minutes jusqu'à obtention d'un sirop épais, alors ajoutez une tasse de graisse molle mais

LES VARIETES DE LA MODE



Dire que l'apparition des collections printanières et estivales 1928 est un éblouissement est prose trop banale; que ne connaît l'habileté, la délicieuse fantaisie de nos modelistes? Ils savent tirer mille variations d'un même thème et renouveler constamment l'aspect de la mode sans jamais brusquer sa sage évolution. L'art a consisté cette année à jouer avec les contrastes, à placer à côté des modèles pratiques, de ligne nette et mince, toute la légère envolée des robes d'après-midi et du soir pour lesquelles nulle ampleur ne paraît trop importante quand elle est savamment répartie, nulle irrégularité trop originale quand elle reste seyante.

vous voulez bien?

Florence fit un signe d'acquiescement et retomba dans son absorption.

— O ma chère maman, disait-elle tout bas!... Est-ce que tu vois déjà le ciel et les anges, et le Jésus... et papa?... Pourquoi ne me les fais-tu pas voir aussi?... Si tu savais comme il fait noir, ce soir, et froid, et triste dehors, tu ne laisserais plus emmener ta petite Flor comme tout à l'heure.

— Je voudrais bien être contentée parce que tu ne pueurs plus et que tu es avec papa dans le ciel, mais je ne peux pas. Mon coeur est trop gros et j'ai envie de pleurer. O maman! pourquoi n'as-tu pas emporté l'âme de Flor avec la tienne?

Elle avait commencé à voix basse sa plainte naïve et désolée; puis, peu à peu, emportée par l'irrésistible besoin d'expansion des douloureuses enfantines, elle avait parlé plus fort, espérant qu'enfin sa mère l'entendrait.

Et tout à coup, le bruit d'un sanglot, derrière elle, la fit tressaillir. Elle se retourna vivement.

Mme Guéthary, lui tendait les

bras en pleurant:

— Ma petite, ma chère petite Flor, je vous aimerai, moi. Voulez-vous que je vous aime comme une fille?

L'orpheline appuya, confiante, sa tête brune et pâle sur l'épaule de la vieille dame agenouillée tout contre elle.

— Je veux bien. Maman m'a dit que vous étiez très bonne.

Une défiance soudaine arrêta court l'abandon auquel elle se laissait aller. Ses beaux yeux sombres et profonds scrutèrent ceux de Mme Guéthary.

— Je veux bien, reprit-elle plus lentement. Mais vous ne me direz pas qu'il faut nous en aller!... vous ne me forcerez pas à quitter maman?

Mme Guéthary échangea un regard expressif avec la religieuse de Bon-Secours.

— Nous resterons tant que vous voudrez, dit-elle très émue, tant que vous ne serez pas fatiguée. Voulez-vous que nous réitions avec soeur Saint-Paul une prière pour votre chère maman?

Florence fit un geste d'essenti-

ment, la vieille dame prit son chapelet et le mit aux mains de l'enfant.

Après la récitation de la première dizaine, elle s'assit et prit Florence sur ses genoux.

La petite fille pleurait en silence. A la longue, sous l'influence apaisante de la prière, les palpitations de son coeur devinrent moins violentes; dans sa poitrine, le souffle se régularisa; puis ses paupières, à plusieurs reprises, battirent vivement comme les ailes d'un oiseau fatigué, et ses lèvres ne prononcèrent plus qu'indistinctes, intermittentes, les paroles du chapelet qui, doucement, berçaient son chagrin.

Lorsque le dernier "Ave" fut terminé, Mme Guéthary, avec un involontaire sourire, fit voir à soeur Saint-Paul Florence endormie dans ses bras, des larmes encore mal séchées brillant au bout de ses longs cils et tenant toujours le rosaire entre ses doigts fins.

— Je m'en vais l'emporter chez moi, dit-elle à la religieuse. Elle est brisée, elle va dormir longtemps, et c'est une grande grâce que Dieu lui fait.

— Pauvre chère petite! soupira la bonne soeur avec compassion,

non fondue. Quand celle-ci est bien mélangée, ajoutez une tasse de mélasse, une tasse de lait sucré ou de lait de beurre (babeurre) et 2 cuillerées à table de soude, une cuillerée à thé de chaque; cannelles mouluës, sel, gingembre, clou, muscade, et 1-2 cuillerée de chaque; poivre et poudre à pte. Battez bien ensemble, ajoutez de la farine sâssée, assez pour en faire une pâte pour beignes. Couvrez le bol et mettez de côté pour la nuit afin de permettre à la pâte de lever et lui laisser absorber toutes les saveurs de ces ingrédients. Le lendemain, étendez sur la planche à pâtisserie, roulez; coupez de différentes formes de fantaisie et faites cuire sur une toile beurrée dans un four modéré.

Une bouteille vide est mise de-

bout sur son goulot, avec un papier interposé entre elle et la table. Dé- fiez d'enlever le papier sans tou- cher à la bouteille.

Il suffit de frapper la table, près du goulot (par-dessus la table ou par-dessous), par une série de chi- quenaudes très fortes, tout en opé- rant une légère traction sur le pa- pier. A chaque choc, la bouteille "bondit" imperceptiblement: le temps de laisser le papier s'en al- ler de quelques millimètres. Il est bientôt retiré. Une personne peut frapper et une autre tirer le papier.

Une bouteille de vin étant vidée

et bien vidée — demander com- bien de gouttes de liquide on pense qu'on pourra encore en retirer. Les plus hardis vont jusqu'à 20... Parier pour 100 et même 200! — On dispose par terre un journal dé- plié, et on secoue au-dessus la bou- teille, violemment, comme un as- persoir. Des traînées de gouttelet- tes innombrables viennent s'im- primer. On peut les compter!

Récital de chant

M. Médéric Dandaneau, ténor ly- rique, se fera entendre pour la pre- mière fois à Montréal, vendredi 18 courant à la grande salle Wind- sor.

M. Dandaneau, récemment de re- tour d'Italie, où il a étudié, pendant quatre ans sous les soins du ma- tre Massimino Perrelli, premier professeur au Conservatoire Natio- nal Saint-Pierre et Maïella de Na- ples, offrira au public de Montréal, un programme du plus haut intérêt.

Sa parfaite interprétation des grands opéras lui a valu à Naples même, où il a eu l'occasion de se faire entendre, l'éloge et l'admira- tion de tous les connaisseurs et les succès qu'il a remportés dans le *Barbier de Séville*, *Don Pasquale*, *Elisier d'Amore* et *Rigoletto* nous garantissent un vrai régal artisti- que. (Communiqué).

Neuvaine de réparation

Mercredi, 9 mai, 9e jour de la neuvaine de réparation dans la chapelle de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest. Le salut de clô- ture sera chanté par la chorale de Viauville et la bénédiction du St-Sacrement donnée par M. le curé Desjardins.

Tous les fidèles sont invités à assister à la dernière cérémonie de la neuvaine de réparation.

Chez les Pères

du T. St-Sacrement

Dimanche après-midi, deuxième dimanche du mois, aura lieu, comme à l'ordinaire, à 3 hrs 30, une heure d'adoration prêchée suivie de la procession du T. S. Sacre- ment. Les personnes qui y assiste- ront gagneront une indulgence plé- nière aux conditions ordinaires.

CHEZ EATON



Ce qu'il y a de nouveau au

"Coin du Sport"

Jupes de soie et de flanelle,

10.00 à 15.00

Chandails pour les accompagner,

8.50 à 15.00

VOUS aurez plaisir à choisir une jolie jupe dans ce nouveau grou- pe récemment arrivé. En crêpe de soie ou flanelle française, sur ceinture ou corsage, avec plis creux en avant ou sur le côté, ou larges plis matelot. Délicates nuances de jaune bouton d'or, vert de Russie, bleu zouave, beige beurre, sable, rose et blanc.

Quand vous en serez au chandail, vous en choisirez probablement une couple tant vous aimerez leurs gaies rayures et leurs vifs dessins du genre moderne. En soie et laine réunies ou en le nouvel angora français. Vous êtes cordialement invitée à venir voir ces nouveaux arrivés et bien d'autres coquets costumes de sport à notre "Coin du Sport".

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Le Journal est imprimé aux Presses de la Ville de Montréal, par l'Imprimerie Populaire, et est distribué par les Messagers de la Presse.

Une requête de 125,000 signatures au gouvernement fédéral

On demande le même traitement aux Canadiens qui veulent s'établir sur des terres qu'aux étrangers — Discours de S. G. Mgr Hallé, de MM. Aldéric Lalonde, l'abbé Ouellette, H.-L. Auger et O.-L. Boulanger — Réponse de M. Ernest Lapointe à la délégation qui s'est présentée hier à Ottawa

MEMOIRE DE L'ABBE BILODEAU ET TEXTE DE LA REQUETE

Ottawa, 2 — Charité bien ordonnée commence par soi-même. C'est un peu dans tous les domaines ce dont devrait se souvenir le législateur canadien.

On ne devrait même pas avoir à la demander. C'est le mot de S. G. Mgr Hallé.

Une nombreuse délégation s'est présentée, hier après-midi, auprès des ministres canadiens-français. Elle demandait pour les Canadiens des vieilles provinces qui veulent aller s'établir dans les provinces de l'Ouest les mêmes traitements de faveur que l'on accorde aux étrangers. Nos lois sont ainsi faites qu'il en coûte actuellement moins cher à un immigrant de Liverpool de se rendre jusqu'à Winnipeg qu'à un cultivateur de la province de Québec qui veut établir ses fils dans l'Ouest. La délégation demandait que le gouvernement accorde le même traitement aux Canadiens qu'aux étrangers.

Ce que la délégation demandait exactement, on le trouvera dans le texte du mémoire qu'a lu M. l'abbé Georges-M. Bilodeau et dans les textes de la requête soumise aux ministres. Cette requête est signée par 125,000 citoyens de la province de Québec et des provinces maritimes. Comme elle ne porte pas de signatures d'électeurs et que les chemins étaient très mauvais au moment où la requête a été mise en circulation, on peut considérer qu'elle représente l'opinion de 250,000 personnes. C'est ce qu'on dit S. G. Mgr Hallé et M. l'abbé Bilodeau, ce dernier, secrétaire du bureau des missionnaires colonisateurs.

Tous les ministres de langue française étaient présents, MM. Ernest Lapointe, Fernand Rinfret, Lucien Cannon, P.-J. Véniot, P.-J.-A. Cardin.

M. l'abbé Bilodeau a d'abord donné lecture du mémoire dont on trouvera le texte ci-dessous. S. G. Mgr Hallé, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de Hearst, supérieur des missionnaires-colonisateurs, a parlé ensuite.

MGR HALLÉ

Les cultivateurs de la province de Québec sont indignés. On ne devrait même pas avoir à la demander, que les agriculteurs des vieilles provinces soient traités aussi bien que les étrangers quand ils veulent aller s'établir dans l'Ouest. Ça ne peut durer ainsi, dit Mgr Hallé, et nous continuerons tant que nous n'aurons pas obtenu justice, tant que le gouvernement n'aura pas satisfait à l'équité. Et l'équité, c'est que les Canadiens soient traités au moins aussi bien que les étrangers.

M. LAPOINTE

M. Ernest Lapointe répond qu'il transmettra la requête qui lui est soumise au gouvernement. Il faut tout de même admettre que la question présente quelque difficulté. Depuis le commencement de la session, le gouvernement entend dire qu'il ne fait rien pour l'immigration britannique et étrangère. Voici qu'on lui présente qu'il fait trop pour les étrangers et pas assez pour les gens du pays. Jusqu'ici on avait établi en principe que le gouvernement ne devait rien faire pour encourager le déplacement des Canadiens à travers le pays. Personnellement, M. Lapointe n'a aucun doute qu'il ne faille encourager la migration des gens de la province de Québec vers les autres provinces. Il vaut mieux que les Canadiens français s'en aillent dans l'Ouest qu'aux États-Unis. Mais cela ne correspond pas au sentiment général. Il est même des hommes publics qui redouteraient un tel mouvement. Le gouvernement fédéral doit tenir compte de tous les sentiments.

La motion Boulanger a été étudiée un après-midi à la Chambre des Communes et puis elle a été ajournée. Vu les règlements actuels elle n'a pas beaucoup de chance de revenir à l'ordre du jour à cette session-ci. Il serait plus simple que la requête de la délégation soit soumise au comité qui enquête actuellement sur les choses de l'immigration.

MGR HALLÉ

Mgr Hallé reprend la parole. Il n'est pas question d'aider les gens à voyager. Le gouvernement ne devra aider que les colons de bonne foi. Une telle politique n'a peut-être jamais été adoptée dans un autre pays mais il faudra prendre la situation telle qu'elle est. Nous avons un immense pays et il importe autant de transporter dans les provinces nouvelles le surplus des vieilles provinces que d'y amener des éléments étrangers.

AUTRES OPINIONS

M. Aldéric Lalonde, président de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, dit que les cultivateurs ne peuvent espérer établir leurs fils dans la vieille province. Cette jeunesse doit-elle s'en aller aux États-Unis, dans les villes ou bien dans les provinces de l'Ouest?

En vérité ce ne sont plus des discours que l'on prononce. Les discours ont pris le ton de la conversation. M. l'abbé Ouellette dit que ce n'est pas tant d'un ministère de l'immigration que nous avons besoin que d'un ministère de la colonisation.

M. Auger, qui représente la Société nationale de colonisation en même temps que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dit qu'il

peut trouver à Montréal une centaine de familles qui sont prêtes à s'établir sur des terres pourvu que les conditions ne soient pas trop onéreuses.

M. O.-L. Boulanger, député de Bellechasse, qui a présenté en Chambre une résolution dans le sens de la requête, fait observer que ce ne sont pas les seuls Canadiens français qui demandent que les colons canadiens soient traités au moins aussi bien que les immigrants étrangers. Les *Native Sons of Canada* ont adopté des résolutions dans le même sens.

M. Lapointe, sans pouvoir donner de réponse définitive quant à l'attitude que prendra le gouvernement, a dit qu'il soumettra à qui de droit la requête présentée par la délégation.

LE MEMOIRE PRESENTE

Voici le texte du mémoire dont M. l'abbé Georges-M. Bilodeau, secrétaire du Bureau de missionnaires-colonisateurs, a donné lecture. Il porte les signatures de tous les délégués:

Monsieur le ministre de la justice, Messieurs les ministres,

Ce sont les désirs de plus d'un quart de million d'électeurs que les membres de cette délégation viennent vous présenter.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le ministre, qu'il existe au Canada un mouvement assez prononcé d'exode vers les villes américaines et canadiennes. Les chiffres donnés dernièrement sont significatifs à cet égard.

Or, parmi les causes de l'exode, il est indéniable qu'on trouve l'impossibilité, pour un bon nombre de pères de famille, d'établir leurs fils. Aussi ces fils du Canada partent pour l'étranger ou pour la grande ville, avec les inconvénients qu'on sait, tant pour eux-mêmes que pour le pays tout entier.

D'autre part, depuis plusieurs années, on a fait de grands efforts pour peupler le Canada au moyen de l'immigration. A cette fin, le gouvernement a multiplié les avantages en faveur des immigrants, surtout en faveur des immigrants britanniques. Taux de transport réduits, aide sous forme de prêts et de toutes manières, rien n'a été épargné pour rendre notre pays hospitalier aux nouveaux venus, attirés chez nous pour mettre en valeur les richesses naturelles de notre pays. Monsieur le député de Bellechasse a d'ailleurs très clairement exposé la situation dans son discours du 14 mars dernier, et il est bien certain que le peuple entier lui saura gré d'avoir si bien exposé ses volontés, nous dirons même ses griefs.

En même temps que ces immigrants bénéficiaient de multiples avantages, le colon canadien était laissé à ses seules ressources. Des taux de transport élevés, l'absence de tout secours, le tenaient éloigné de ce richesses dont il voudrait bien prendre sa part. Il n'est pas étonnant alors qu'il ait pris trop souvent le chemin des États-Unis, ou qu'il ait tenté fortune dans les villes.

Tant que cet état de choses n'a pas été mis devant le public, on se soumettait sans trop récriminer à une situation que l'on croyait normale, mais aujourd'hui, il n'en est plus ainsi.

Les trois semaines au cours desquelles les signatures que nous vous présentons ont été recueillies nous ont amené une foule de lettres témoignant d'une réelle indignation. Ce ne sont pas des individus isolés qui se sont ainsi montrés indignés de ce traitement inférieur fait au colon canadien, ce sont des personnes très représentatives, très influentes, qui parlaient au nom de groupes considérables.

Nous croyons, Monsieur le ministre, qu'il est de notre devoir, à nous, missionnaires-colonisateurs et représentants des sociétés nationales, de vous mettre au courant de cette situation.

Si nous comptons le nombre des paroisses qui ont répondu à notre appel en envoyant un certain nombre de signatures recueillies malgré les mauvais états des routes, ce qui en a empêché un grand nombre, si nous tenons compte, d'autre part, que les femmes électrices n'ont pas été appelées à signer, si ce n'est par exception, si nous ajoutons le nombre considérable des paroisses qui nous ont demandé un prolongement pour mieux atteindre tout le monde, nous sommes en mesure de dire que les 125,000 signatures qui réclament de plus d'un quart de million d'électeurs. Il nous arrivera encore plusieurs milliers de ces signatures en retard; nous nous ferons un devoir de vous faire parvenir l'expression de leurs désirs.

Dans cette requête, signée par les représentants de toutes les classes, soit dans la province de Québec, soit dans les centres de langue française des provinces d'Ontario, de l'Ouest, des Provinces Maritimes, dans cette requête où se mêlent les noms des chefs, les noms des pasteurs, les noms des citoyens les plus honorables et même les plus augustes, avec les noms des ouvriers et de cultivateurs, qu'est-ce qu'on demande?

TEXTE DE LA REQUETE

A M. Ernest Lapointe, ministre de la justice et à tous ses collègues dans le cabinet fédéral:

A tous les députés représentant l'élément canadien-français, Nous, soussignés, leur demandons que les conditions suivantes soient

faites aux colons canadiens:

1. Que les mêmes sommes dépensées pour l'immigration des étrangers soient employées à favoriser d'abord l'établissement des fils de nos familles nombreuses résidant au Canada ou voulant revenir des États-Unis;

2. Qu'un tarif spécial de moins d'un sou par mille pour quelque droit de colonisation que ce soit au Canada, dans le Québec et en dehors du Québec, soit accordé aux colons de bonne foi; que jusqu'à l'âge de dix-sept ans révolus les enfants desdits colons soient transportés gratuitement dans les régions de colonisation; que le même tarif soit accordé, pour l'aller et le retour, aux chefs de famille désireux de visiter ces régions en vue de s'y établir;

3. Qu'une campagne intense soit faite dans les vieilles paroisses et aux États-Unis, en vue de faire connaître les avantages réels de nos régions de colonisation, ainsi que les avantages qui devraient être accordés par le gouvernement aux colons canadiens comme moyen d'arrêter l'exode vers les États-Unis.

Nous avons confiance que la résolution du député de Bellechasse, M. O.-L. Boulanger, appuyée par M. Boivin, député de Shefford, et par plusieurs autres députés, entre autres MM. P.-F. Casgrain, de Charlevoix, Henri Bourassa, de Labelle, C.-E. Saint-Père, d'Hocheville, Maxime Raymond, de Beauharnois, par des discours antérieurs, rencontrera l'approbation unanime du gouvernement.

Nous avons aussi confiance que, par l'entremise de nos députés, le gouvernement fera droit à nos légitimes demandes.

ASSENTIMENT GENERAL

De nombreux articles parus dans les journaux de langue anglaise ainsi que les déclarations bien claires de plusieurs personnages très représentatifs de l'élément anglais, nous permettent de croire que les réclamations que nous venons vous porter rencontrent l'assentiment de ces concitoyens non moins désireux que nous de voir grandir le Canada et de lui conserver ses meilleurs citoyens.

Cette requête, M. le ministre, vient à point pour appuyer la motion Boulanger, qui demande à peu près les mêmes choses que nous-mêmes.

Nous croyons, M. le ministre, que ce serait une belle occasion de montrer aux électeurs qui jusqu'à présent vous ont accordé leur confiance et leur appui, que votre désir et le désir de tout le gouvernement est de répondre aux justes volontés qu'ils manifestent.

Une objection, qu'a d'ailleurs réfutée d'avance M. le député de Bellechasse, c'est que de telles faveurs auraient pour effet de vider les provinces de l'Est au profit de l'Ouest. Il est facile de saisir l'inanité de cette crainte.

Ne partirez de l'Est que ceux qui seront obligés de partir. Personne ne quitte sa paroisse ou sa province pour le plaisir de la quitter.

En effet, les provinces de l'Ouest seront toujours des terres éloignées et par là moins attrayantes;

2. Le voyage, si favorable que puissent être les transports, occasionnera toujours des dépenses assez considérables;

3. Les terres d'ordinaire ne se donnent pas puisqu'il faut au moins six mille dollars pour une bonne demi-section, quand on achète la terre;

4. Les terres de l'Ouest n'auront jamais l'attrait formidable des villes canadiennes ni l'enchantement attrait de nos campagnes québécoises;

5. De plus le futur colon de l'Ouest devra vendre sa terre dans l'est avant d'être capable de partir pour l'Ouest, car il a besoin d'argent.

La chose apparaît clairement quand on considère que tous les ans, lors des excursions de moissonneurs, qui peuvent se rendre dans les prairies pour une vingtaine de dollars, des centaines de Canadiens se rendent là-bas en vue d'y demeurer, sans que les provinces de l'Est s'aperçoivent d'une diminution ou d'un appauvrissement.

Comme c'est la nécessité et non le plaisir qui pousse nos compatriotes à rechercher leur part des richesses de l'Ouest canadien il n'y a pas lieu de croire qu'un mouvement s'établira de l'Est à l'Ouest autre que le mouvement de ceux que la nécessité forcera à partir. Or dans ce cas, l'expérience prouve que si les taux prohibitifs actuels se continuent, l'exode aux États-Unis se continuera aussi, comme il s'est fait depuis plus de 60 ans.

Nous serions heureux, M. le ministre, d'apprendre par votre bouche, et par un acte officiel du gouvernement, que déjà, les désirs du peuple non-seulement entendus, mais encore exaucés.

Nous avons confiance que votre esprit de justice et d'équité ainsi que celui du gouvernement tout entier, fera droit à des réclamations très sérieuses et bien déterminées à se poursuivre jusqu'à ce que justice entière ait été faite.

Le Bureau des Missionnaires-Colonisateurs.

Les sociétés nationales.

Par Georges-M. Bilodeau, ptre, secrétaire.

SIGNATURES

Joseph Hallé, évêque de Pétrée, Supérieur des Missionnaires-Colonisateurs du Canada; J.-A. Ouellette, ptre, représentant l'archevêque de Montréal; A. S. Deschênes, ntre.

Missionnaire-Colonisateur, représentant de Mgr Planter, A. Erny, Missionnaire-Colonisateur, représentant Mgr Mathieu Régina; L. M. Cornélius, la Chambre de commerce de Montréal; A. Lepage, ptre, Alberta Central; J. P. Malo, Conseil Central des syndicats catholiques de Montréal; Henry L. Auger, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; La Société Nationale de Colonisation; Lionel Lanoix, Société Saint-Jean-Baptiste, Section Notre-Dame du Saint-Sacrement, représentant des sociétés catholiques de Montréal; Aldéric Lalonde, président de l'Union Catholique des Cultivateurs; Thomas Poulin, l'Action Sociale Catholique, Québec; Société Saint-Jean-Baptiste, Québec; l'abbé J.-E. Secours, ptre, représentant de l'archevêché d'Ottawa; Herman Bonneau, cercle Cartier, Ottawa; J. M. Provost, A. C. J. C.; Thomas Moncion, A. C. V., de Hull; L. J. Chagnon, Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa; J.-A. Lapointe, Artisans C. F.; Adolphe Chartrand, Artisans C. F.; Rodolphe Lapointe, A. C. V.; C. A. Ménard, Ordre de Jacques Cartier; J. P. J. Gagnon, A. C. V., de Montréal; Victor Cholete, Ch. de Commerce, Hull, directeur des Œuvres Sociales d'Ottawa; A. Bélanger, président de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

L'aviation

L'expérience de Couzinet

LE "TRICOLEUR" REUSSIT BIEN SON ENVOLEE D'ESSAI

Paris, 9. — En présence de journalistes et d'officiers aviateurs, "l'aéroplane mystérieux" de Ren Couzinet, ingénieur français de 24 ans, a fait sa première envolée d'essai officielle à Orly, aux portes de Paris, hier après-midi.

Avec une charge de 11,000 livres, soit le tiers de ce qu'il emportera pour traverser l'Atlantique, l'avion de Couzinet a prouvé sa valeur à la satisfaction des constructeurs et des spectateurs.

Point en gris foncé avec les trois couleurs de la France autour de la carlingue, "l'arc-en-ciel" s'est envolé du sol après avoir roulé sur une très courte distance. De l'opinion des experts, ce fut un départ presque parfait et tout porte à croire que l'avion n'aura pas de difficulté à partir avec sa pleine charge, soit 18,000 livres.

"L'arc-en-ciel" survola le champ avec Couzinet et Drouhin à la direction pour aller atterrir quelques minutes plus tard sur un aérodrome militaire à quelque distance. Il y avait deux mécaniciens à bord.

Couzinet a déclaré que c'était là le plus heureux jour de sa vie. Il partira dans quelques semaines pour New-York mais il n'a pas l'intention de précipiter son départ pour devancer d'autres aviateurs qui auraient l'intention de faire le même trajet. Il ne compte pas faire d'imprudences en devant les autres concurrents mais bien profiter de l'expérience de ceux qui l'ont précédé sur cette dangereuse route.

Couzinet a fait souscrire plusieurs millions en France pour financer son entreprise. Son aéroplane, avec trois moteurs Hispano-Suiza, ressemble mieux à un oiseau gigantesque que n'importe quel autre avion au monde. C'est un monoplan qui compte nombre d'améliorations exclusives.

Les écoles ménagères provinciales

349, RUE SHERBROOKE EST
Les élèves en art culinaire des Ecoles Ménagères Provinciales sont invitées à se rendre chez M. N. Bourassa, marché Bonsecours, demain jeudi à 3 heures pour une démonstration: complément des cours.

Toutes les personnes voulant s'inscrire pour le cours de mode pourraient se rendre à l'école même, 349, Sherbrooke est, à 7h. 45 p.m., jeudi de cette semaine.

Une coquille

On nous prie de noter que Mme Ernest Dionne, née Marie Huot, décédée samedi chez son fils, M. Émile Dionne, 4077, rue Saint-Hubert, était la belle-sœur de Mme P. Landry, veuve de M. le sénateur P. Landry et qui habite à Québec. Elle était aussi la cousine de M. le sénateur Thomas Chabais.

Une coquille nous avait fait dire: feu Mme Landry.

Un hôtel gratte-ciel



Croquis d'un hôtel de 45 étages actuellement en construction à New-York. Il aura 2,500 chambres. L'édifice coûtera \$22,000,000.

1928 L'ANNÉE DE NOTRE JUBILÉ DE DIAMANT 1928

TEL.
EST
8000

Chez Dupuis

Satisfaction
garantie
ou argent
remis

Vente de Mercerie pour Garçons

Parents économes! Profitez de ces aubaines demain

500 BLOUSES

en broadcloth, percale, cordé D.B.; qualité extraordinaire pour le prix. Ces blouses sont très bien confectionnées avec col à même, poche sur le côté; coupe ample. Vous trouverez des nuances unies, telles que: bleu, beige, mauve ou à rayures de fantaisie sur fond blanc. Prix de vente**.63**
2 pour 1.20

Chemises POUR GARÇONS

Un lot de chemises en broadcloth, zéphir, et plusieurs autres dessins de bonne qualité, dans les nuances les plus nouvelles. Encolures: 12 à 14". Valeur spéciale à **1.15**

Casquettes POUR GARÇONS

Confectionnées en tissus à complets, dans un grand choix de dessins. Confection soignée et durable. Pointures: 6 1/2 à 6 3/4 dans le lot. Spécial, jeu-di **.59**

Chandails de fantaisie POUR GARÇONS

Un assortiment de plus de 200 CHANDAILS dans les nuances de fantaisie, ou nuances unies avec fantaisie au col et aux manches. Ces chandails de confection parfaite sont en très bon jersey de laine; plusieurs sont avec col polo rabattu ou encolure en pointe. Tailles: 22 à 32. Valeurs jusqu'à 2.25. Prix de vente, jeudi **1.45**

150 Chemises de nuit POUR GARÇONS

En coton croisé ou flanellette de très bonne qualité et de confection parfaite. Ages: 6 à 18 ans. Valeur extraordinaire pour ce prix. Spécial, jeudi **.95**

Combinaisons POUR GARÇONS

Voici le temps de profiter de cette vente de combinaisons d'été que nous vous offrons à un prix aussi bas que possible; de très bonne qualité, avec manches et jambes courtes. Tailles 22 à 32. Spécial pour cette vente **.45**

Bretelles

en bon élastique pour garçons, spécialement confectionnées pour garçons de 6 à 14 ans. Valeur ordinaire .75. Spécial, **.19**

Recueil d'idées par l'abbé Étienne Blanchard, P.S.S.

Volume composé de pensées, maximes, proverbes, faciles à retenir. Relié toile forte. Prix ordinaire .75 pour **.69**

Médailles de St-Jude

Chacune **.05**
La douzaine **.40**
Prix spécial pour quantité.

Dupuis Frères — au deuxième

Rayon des articles religieux au deuxième

Dupuis Frères
Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe.

Spécial du matin de 9 à 11 a.m.

135 JERSEYS

de laine de modèles, nuances et tailles assorties. Valeurs jusqu'à 1.50. Prix pour cette vente **.79**

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

ECONOMIE

Nous avons parlé du SERVICE, de la QUALITÉ et maintenant nous arrivons au troisième mot de notre devise: **ECONOMIE.**

Depuis la fondation de notre maison il y a soixante ans, cette devise a inspiré toutes nos transactions et a guidé nos efforts dans la voie du progrès.

L'ECONOMIE, telle que nous l'entendons, consiste à se procurer nos marchandises à la source même, aux meilleures conditions possibles, afin de pouvoir les offrir à nos clients aux prix les plus avantageux. Grâce à notre pouvoir d'achat considérable, et à nos relations d'affaires établies dans les principaux pays du monde, il nous est possible de faire réaliser de grandes économies à nos clients.

"Satisfaction garantie ou argent remis"

Mouchoirs

en coton de belle qualité; bord fini à points d'ourlets ajourés. Dimensions: 16 x 16 pouces. Jeudi, la douzaine **.59**

Numéros gagnants

de nos règles-souvenirs

1467, 1444, 1397, 1376, 1333, 1249, 1266, 1297, 1201, 1119.

Les gagnants sont priés de se présenter au bureau de publicité pour recevoir leur prix.

Suivez nos annonces. Chaque mercredi nous publions 10 numéros gagnants.

Nous servons à domicile réceptions, banquets, etc. Appelez EST 8000

L'état des routes

L'état des routes dans la province de Québec continue de s'améliorer sensiblement. D'après le rapport publié hier par le Royal Automobile Club. Les chemins dans la région de Québec et Lévis s'ouvrent rapidement et en conditions très satisfaisantes. La route Montréal-Québec est excellente de même que celle qui conduit à Shawinigan.

La route Montréal-Mont-Laurier qui était ouverte jusqu'à Saint-Faustin et même au-delà est temporairement fermée à la circulation à cause de l'inondation au nord de Saint-Jérôme.

La restriction pour le trafic lourd reste en vigueur pour laquelle temps encore sur presque toutes les routes excepté le boulevard Edouard VII. La terre n'est pas encore complètement dégelée et il continuera à se faire des trous durant quelques jours encore, bien qu'on ne prévoie pas maintenant de dommages très considérables sous ce rapport.

Les chemins autour de Sherbrooke sont beaucoup améliorés et la route Montréal-Sherbrooke-Boston est maintenant ouverte en passant par New-York, St-Johnsbury et Concord.

La commission de la gare centrale

On rapporte à l'hôtel de ville que les noms des experts qui feront partie de la nouvelle commission annoncée par M. Desroches, à la dernière réunion du conseil, ne seront connus que dans quelques jours. On dit toutefois que tous les membres de la commission d'urbanisme feront partie de la nouvelle commission qui sera chargée d'étudier particulièrement la question de l'établissement d'une gare centrale et qu'on ajoutera quelques experts de la province à cette commission.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES BOULANGERS

Le syndicat catholique national des ouvriers boulangers a tenu, samedi soir, une assemblée très importante à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Comme aux réunions passées, le président a eu le plaisir de procéder à l'initiation de plusieurs nouveaux membres, au nombre de sept pour ce soir-là.

La plus ferme détermination existe chez les ouvriers boulangers de développer un syndicat ouvrier puissant dans l'industrie du pain. Il est temps que l'on vienne à prendre des moyens efficaces pour améliorer d'une façon appréciable les conditions de travail des boulangers. Après un calcul statistique assez précis, dit M. C. Bernier, organisateur du syndicat, il ressort qu'en augmentant le pain d'un demi-sou, on pourrait augmenter le salaire de chaque ouvrier de \$10 par semaine. L'augmentation du pain d'un demi-sou ne serait pas une exploitation du public et elle permettrait aux ouvriers d'avoir des salaires viables.

On a discuté à l'assemblée des méthodes de propagande les plus efficaces. Tous les membres sont intéressés à coopérer dans l'organisation et la propagande. Il faut l'aide et l'appui de tous les intéressés.

La contribution mensuelle est de un dollar, avec caisse en maladie de \$5, par semaine. Il n'y aura de taxe d'entrée qu'au 1er juin.

Le nouveau syndicat, tel qu'an-

noncé, s'assemble chaque samedi soir, à 8h. 15 à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques. Entrée libre pour tous les hommes du métier.

CORDONNIERS-SYNDIQUES

Les locaux Nos 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, les machinistes, les tisseurs et les travailleurs du cuir à semelle se réunissent ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de Laurier, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des plâtriers de Montréal se réunit ce soir, à 8h. 15, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. E. Coulombe, agent d'affaires; rapports des officiers et du comité exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT NO 2 DU TEXTILE